L'évolution des systèmes cantonaux des partis

Une étude basée sur les données des élections au Conseil national et dans les parlements cantonaux de 1971 à 2003

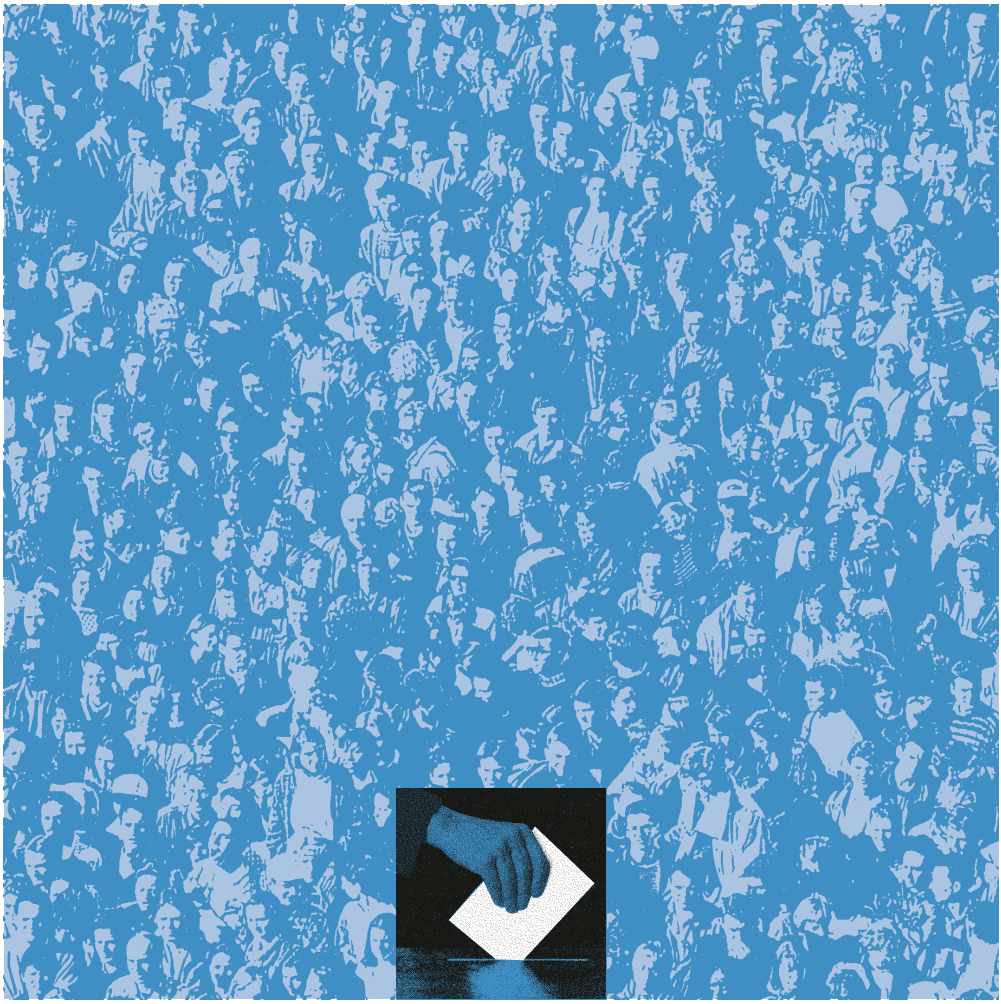

OFS BFS UST

Office fédéral de la statistique
Bundesamt für Statistik
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica
Swiss Federal Statistical Office

Neuchâtel, 2003

La série «Statistique de la Suisse» publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) couvre les domaines suivants:

0	Bases statistiques et produits généraux	11	Transports et communications
1	Population	12	Monnaie, banques, assurances
2	Espace et environnement	13	Protection sociale
3	Vie active et rémunération du travail	14	Santé
4	Economie nationale	15	Education et science
5	Prix	16	Culture, médias, emploi du temps
6	Industrie et services	17	Politique
7	Agriculture et sylviculture	18	Administration et finances publiques
8	Energie	19	Droit et justice
9	Construction et logement	20	Revenus et qualité de vie de la population
10	Tourisme	21	Développement durable et disparités régionales

L'évolution des systèmes cantonaux des partis

Une étude basée sur les données des élections au Conseil national et dans les parlements cantonaux de 1971 à 2003

Andreas Ladner
Professeur en science politique,
Centre de compétence pour le management public,
Université de Berne

OFS BFS UST

Office fédéral de la statistique
Bundesamt für Statistik
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica
Swiss Federal Statistical Office

Neuchâtel, 2003

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Werner Seitz, Madeleine Schneider, OFS, Tél. 032 713 65 85
e-mail: werner.seitz@bfs.admin.ch, madeleine.schneider@bfs.admin.ch

Auteur: Andreas Ladner

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
Tél. 032 713 60 60 / Fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 590-0300

Prix: Fr. 8.–

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 17 Politique

Langue du texte original: Allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: Roland Hirter, Berne

Tableaux: Madeleine Schneider, Georg Lutz, Yvan Rielle

Layout: Claude Maier

Copyright: OFS, Neuchâtel 2003
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales
si la source est mentionnée

ISBN: 3-303-17027-4

Table des matières

Avant-propos 5
Partis et abréviations 7
Introduction 9
1 Caractéristiques des systèmes cantonaux de partis 10
2 La force des partis gouvernementaux 21
3 Les gagnants et les perdants aux élections cantonales 24
4 La force des camps politiques 25
5 Types caractéristiques de systèmes cantonaux de partis 27
Bibliographie 31
Annexe 33

Avant-propos

Le système national de partis reflète-t-il bien les différents systèmes de partis en place dans les cantons? Ces dernières années, la thèse a été émise de maintes parts, notamment en raison de la progression de l'UDC dans les cantons catholiques, que les systèmes de partis cantonaux se rapprochent de plus en plus des conditions politiques rencontrées au niveau national. A quel point et à quel égard les systèmes cantonaux de partis sont-ils devenus plus semblables et peut-on véritablement parler d'une «nationalisation» de la politique cantonale?

Un des avantages de la recherche traditionnelle consacrée à l'analyse des résultats électoraux est de pouvoir suivre les évolutions sur de longues périodes. Les résultats des élections cantonales n'ayant jusqu'ici jamais été enregistrés de manière systématique par un organe central, l'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est attaché à compiler les résultats des élections cantonales depuis 1971 en collaboration avec l'Institut des sciences politiques de l'Université de Berne. Par cette publication, les données sont désormais à la disposition du public intéressé; il est maintenant possible d'étudier des questions telles que celle des modèles d'évolution des systèmes de partis cantonaux et nationaux.

L'OFS a chargé Andreas Ladner, professeur à l'Université de Berne et grand spécialiste de la recherche sur les partis, de procéder à une première interprétation du matériel de données sur la base des plus récentes connaissances en sciences politiques. En s'appuyant sur les principaux indicateurs utilisés aujourd'hui dans la recherche sur les systèmes de partis, les analyses de l'auteur montrent que les systèmes cantonaux de partis ont changé à plusieurs égards et se sont aussi partiellement rapprochés. Mais des différences considérables subsistent, si bien qu'à l'avenir nous serons toujours en présence si ce n'est de 26 systèmes cantonaux différents au moins de plusieurs types de systèmes cantonaux de partis.

J'adresse ici mes vifs remerciements à l'auteur pour son travail intéressant; il porte la responsabilité scientifique de cette étude. J'espère que cette publication contribuera à mieux comprendre la diversité de la politique suisse et stimulera la recherche s'y rapportant.

Office fédéral de la statistique
Adelheid Bürgi-Schmelz
Directrice

Partis et abréviations

PRD	Parti radical-démocratique suisse
PDC	Parti démocrate-chrétien suisse
PSS	Parti socialiste suisse
UDC	Union démocratique du centre
PLS	Parti libéral suisse
AdI	Alliance des indépendants
PEV	Parti évangélique populaire suisse
PSD	Parti social-démocrate
PCS	Parti chrétien-social
PST	Parti suisse du travail / Parti ouvrier et populaire (POP)
Sol.	Solidarités
PSA	Partito socialista autonomo (TI; 1970 – 1988; par la suite: voir PSU)
PSU	Partito socialista unitario (TI; 1988 – 1992)
PSA-SJ	Parti socialiste autonome du Sud du Jura
POCH	Organisations progressistes suisses (1973 – 1993)
AVF	Alternative socialiste verte et groupements féministes (étiquette commune)
PES	Parti écologiste suisse
DS	Démocrates suisses (1961 – 1990: Action nationale, AN)
Rép.	Républicains (1971 – 1989)
UDF	Union démocratique fédérale
PSL	Parti suisse de la liberté (1985–1994: Parti suisse des automobilistes, PA)
Lega	Lega dei ticinesi
Autres	Groupes épars

Remarque:

- Les partis dont le nom a changé sont donnés dans les tableaux sous leur nom actuel (par ex.: DS, PSL).

Introduction

Le système des partis de la Suisse, tel qu'il se présente au plan national, ne correspond que rarement à celui des cantons. Les rapports de force politiques ne sont pas les mêmes au plan cantonal qu'au niveau national, en raison du fédéralisme, des disparités sociales et culturelles ainsi que des différences de taille entre les cantons. De plus, les partis cantonaux tiennent à leur indépendance et la font valoir dans ce domaine également; ils sont peu enclins, aujourd'hui encore, à s'adapter au fonctionnement du système des partis en place au niveau fédéral. On peut par conséquent constater que la Suisse compte toujours 26 systèmes de partis différents et non pas un système unique.

Il est étonnant de noter que la recherche comparative sur l'évolution des systèmes cantonaux de partis n'en est encore qu'à ses balbutiements[1]: pendant longtemps, les résultats des élections cantonales n'étaient pas réunis systématiquement et donc pas disponibles. C'est désormais chose faite grâce à l'Office fédéral de la statistique, qui a ainsi ouvert la voie de la recherche sur les partis.

Le présent ouvrage permet, d'une part, de passer en revue la répartition des mandats et des parts de suffrages entre les partis dans les élections aux parlements cantonaux et de présenter les principaux changements survenus dans les systèmes cantonaux de partis. D'autre part, il donne un aperçu des différentes possibilités d'analyse disponibles pour la recherche sur les partis.

L'étude se penche sur l'évolution des sytèmes cantonaux de partis au cours des trente dernières années, en montrant non seulement les différences et les points communs entre les cantons, mais aussi:

- dans quelle mesure le système suisse des partis diffère des systèmes cantonaux,
- dans quelle mesure les systèmes cantonaux de partis se sont rapprochés ces dernières années du système suisse des partis,
- si l'évolution observée jusqu'à présent dans les cantons permet d'établir des prévisions pour celle à venir du système suisse des partis.

[1] Les quelques travaux réalisés n'englobent pas tous les cantons ou reposent sur des résultats des élections au Conseil national. La recherche comparative n'a commencé que récemment à se pencher sur les systèmes cantonaux de partis (cf. Vatter 2002, Ladner 2003) grâce au travail préparatoire réalisé par l'OFS.

1 Caractéristiques des systèmes cantonaux de partis

Le présent rapport se base sur les principaux indicateurs utilisés dans la recherche comparative internationale sur les systèmes de partis. Ces indicateurs sont notamment la fragmentation des systèmes de partis, la volatilité, le positionnement et la polarisation ainsi que la force des différents partis et camps politiques.

1.1 Fragmentation des systèmes de partis

Une des principales caractéristiques d'un système de partis est le nombre de ses partis ou la fragmentation du système. Il existe sans aucun doute des différences entre un système bipartite composé de deux partis de la même force et un système pluripartite, dans lequel des partis de taille et de force différentes se font concurrence. Dans le premier cas, on peut s'attendre à ce que les deux partis se rapprochent dans l'ensemble de plus en plus, malgré leur composition hétérogène, et qu'ils occupent le milieu de l'échiquier politique. Dans le deuxième cas, les partis seront plus fermés et leur position idéologique sera plus claire. Traditionnellement, le système des partis de la Suisse, fortement fragmenté, compte de grands partis, dont le positionnement sur l'axe gauche-droite varie considérablement.[2]

D'après l'hypothèse selon laquelle l'évolution sociale aurait créé de nouveaux clivages qui se recoupent avec les conflits traditionnels, la fragmentation des systèmes de partis aurait dû s'accentuer ces trente dernières années.

Pour définir précisément le degré de fragmentation d'un système de partis, la recherche comparative utilise l'indicateur du «nombre effectif des partis».[3] Cet indicateur tient compte non seulement du nombre des partis mais aussi de leur force. Le graphique G1 montre l'évolution moyenne de la fragmentation de 24 systèmes cantonaux de partis[4], à partir des suffrages des partis aux élections

---

2 cf. Ladner 1999: 219 et Armingeon 2003: 11 ss.

3 L'indicateur du «nombre effectif de partis» (N), qui se base sur une formule de Laakso/Taagepera (1979), se calcule comme suit:

$$N = \frac{1}{\sum_{i=1}^{n} p_i^2}$$

où p_i représente les parts de suffrages des divers partis et n le nombre des partis.

4 Les deux demi-cantons d'Appenzell n'ont pas été pris en compte dans cette analyse ni dans les suivantes, car l'attribution des listes électorales et des membres du parlement à des partis y est difficile.

cantonales[5] et de celle du système suisse des partis à partir des résultats des élections au Conseil national.

Fragmentation des systèmes cantonaux et du système national de partis, 1972–2003 **G 1**

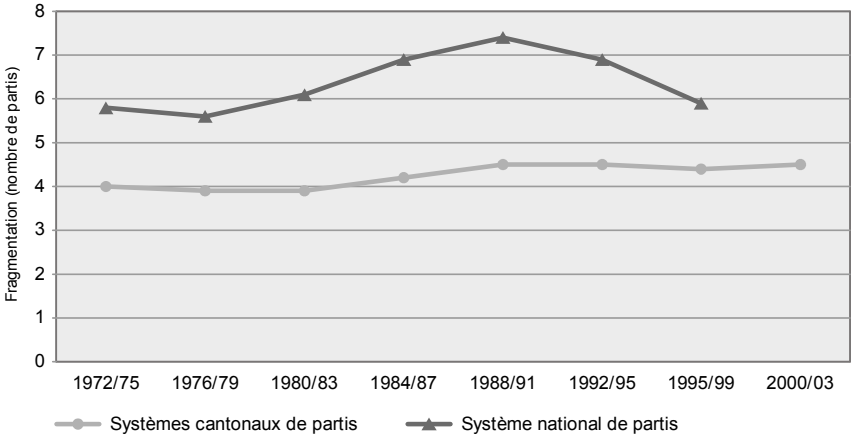

Explication:
- systèmes cantonaux de partis: part de suffrages exprimés par les électeurs lors des élections dans les parlements cantonaux
- système national de partis: part de suffrages exprimés par les électeurs lors des élections au Conseil national.

Il en ressort que le système suisse des partis est nettement plus fragmenté que la moyenne des systèmes cantonaux. Conformément à la formule appliquée pour la fragmentation des systèmes de partis, cela signifie que les rapports de force politiques dans les systèmes de partis cantonaux sont moins équilibrés dans la plupart des cantons et/ou que le nombre des partis y est plus petit. Les résultats montrent par ailleurs que la fragmentation du système suisse des partis varie

5 La force des partis est déterminée par les parts de suffrages aux élections cantonales (sauf exceptions ci-dessous). Les résultats des élections au Conseil national ont été regroupées d'après les législatures de 4 ans pour faciliter la comparaison. Les huit périodes suivantes ont été prises en compte: 1972–1975, 1976–1979, 1980–1983, 1984–1987, 1988–1991, 1992–1995, 1996–1999, 2000–2003. Les élections au parlement ayant lieu tous les 5 ans dans le canton de Fribourg, les valeurs manquantes ont été extrapolées pour les législatures 1972–1975 et 1992–1995. Pour le canton des Grisons, on a utilisé à chaque fois la moyenne des résultats des élections de 1973 et 1975, 1977 et 1979, 1981 et 1983, 1985 et 1987, 1989 et 1991. Dans les cantons d'Uri, d'Obwald (jusqu'à 1982), de Nidwald (jusqu'à 1978) et des Grisons, la force des partis a été déterminée sur la base des parts de mandats. La catégorie «Autres» n'a pas été prise en compte.

davantage que la moyenne des systèmes cantonaux. Différentes raisons expliquent cette variation: le nombre de partis est resté relativement constant dans la majorité des cantons, alors que, dans quelques cantons seulement, de nouveaux partis (par ex. les verts, le PSL) ont réalisés des gains de suffrages importants. A l'échelle suisse, le système des partis est moins fragmenté depuis les élections au Conseil national de 1991. Cette évolution est due aux parts de suffrages perdues par les verts et au net recul du PSL et de l'AdI. Depuis ces élections, les partis gouvernementaux (PRD, PDC, PSS et UDC) ont gagné dans l'ensemble de nouvelles parts de suffrages. La percée de l'UDC n'a pas d'influence sur la fragmentation du système national des partis: sa progression s'est faite au détriment du PDC, du PRD et des divers petits partis d'opposition de droite. L'UDC a simplement pris la place du PDC. Dans certains cantons autrefois dominés par le PDC (tels que LU, SG), la fragmentation s'est même accentuée avec l'apparition de l'UDC: non seulement le nombre des partis a augmenté, mais les parts de suffrages se sont nivelées en conséquence.[6]

La fragmentation des systèmes cantonaux de partis a évolué avec une régularité remarquable depuis le début des années 1970 (cf. graphique G2). La fragmentation n'a pratiquement pas cessé de s'accentuer dans les systèmes cantonaux de partis où elle était faible à modérée au début des années 1970 (fragmentation faible: LU, UR, SZ, OW, NW, ZG, VS; fragmentation modérée: BE, GL, FR, SO, SH, SG, GR, TI, VD, NE, JU); en revanche, dans ceux où elle était déjà marquée (ZH, BS, BL, AG, TG, GE), le nombre des partis a tout d'abord augmenté jusqu'au début des années 1990 (comme au niveau national) pour diminuer ensuite. Cette régularité indique que les systèmes cantonaux de partis ont tendance à se ressembler de plus en plus et à s'adapter quelque peu au système national.

Cette tendance dément par conséquent l'hypothèse selon laquelle la complexité croissante des facteurs sociaux se traduit par une différenciation continue des partis et une augmentation croissante de leur nombre. L'augmentation du nombre des partis dans certains cantons est davantage liée à l'apparition de changements sociaux qui se sont déjà produits dans les autres cantons.

6 Les différences entre les systèmes cantonaux de partis se reflètent dans les résultats de la période électorale 2000-2003: la fragmentation s'est nettement accentuée par rapport aux résultats nationaux dans les cantons de Bâle-Ville et de Genève. Dans les cantons d'Uri, d'Obwald et du Valais, elle a par contre été à moitié moins importante que lors des élections nationales.

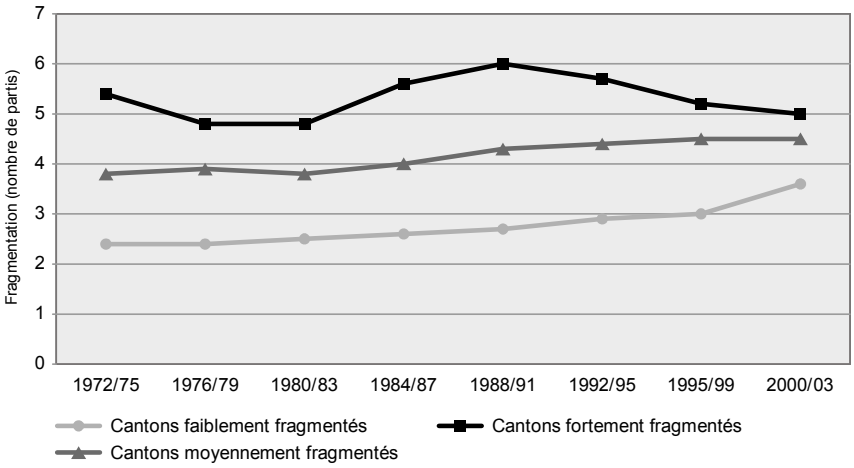

Le type des cantons a été établi selon la fragmentation durant la période électorale 1972/75:
- cantons faiblement fragmentés: LU, UR, SZ, OW, NW, ZG, VS
- cantons moyennement fragmentés: BE, GL, FR, SO, SH, SG, GR, TI, VD, NE, JU
- cantons fortement fragmentés: ZH, BS, BL, AG, TG, GE

1.2 Volatilité des systèmes de partis

Quelle est la stabilité des systèmes de partis en Suisse? Compte tenu du passé, la stabilité politique a longtemps constitué un objectif primordial. L'idée qu'une bonne concurrence entre les partis ne peut pas avoir lieu sans grand changement dans la répartition des parts de suffrages et que les systèmes de partis volatiles ne constituent pas forcément une menace pour la démocratie est à nouveau répandue. La Suisse compte parmi les pays où la répartition des parts de suffrages entre les partis varie le moins, c'est-à-dire où la volatilité est faible, comme l'exprime l'indicateur de la «volatilité»[7] utilisé dans la recherche sur les partis et qui mesure l'évolution des parts de suffrages d'une élection à l'autre.[8]

7 cf. Ladner 1999: 224.

8 Le concept de la volatilité (TV) a été introduit dans les sciences politiques par Pedersen (1979) et se calcule comme suit:

$$TV = \sum_{i=1}^{n} \frac{\left|\left(v_{it} - v_{i(t+1)}\right)\right|}{2}$$

où n est le nombre de partis, v_{it} la part des électeurs du parti i au moment t et $v_{i\,(t+1)}$, la part des électeurs du parti i au moment t +1.

Le graphique G3 révèle des similitudes relativement importantes entre la volatilité du système suisse des partis et celle des divers systèmes cantonaux. Il montre aussi que les parts de suffrages ont connu des variations nettement plus fortes au cours des trente dernières années du 20e siècle. Les deux courbes correspondantes sont quasiment parallèles, du moins entre 1972 et 1999. Si les parts de suffrages des partis varient considérablement lors des élections cantonales, on peut donc s'attendre à une évolution semblable lors des élections au Conseil national ou vice-versa.

Le système des partis est peu stable dans les cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et de Genève qui ont enregistré une volatilité moyenne de plus de 10 points entre 1972 et 2003. En revanche, il est d'une stabilité remarquable dans les cantons d'Uri et du Valais, où la volatilité moyenne est inférieure à 5 points. Elle était supérieure à 10 points dans une très grande partie des cantons lors des élections du passage à l'an 2000. Les valeurs les plus élevées ont été relevées dans les demi-cantons d'Obwald et de Nidwald ainsi que de Bâle-Ville, où l'UDC a fait une entrée très réussie.

Volatilité lors des élections dans les parlements cantonaux et lors des élections au Conseil national, 1972–2003 **G 3**

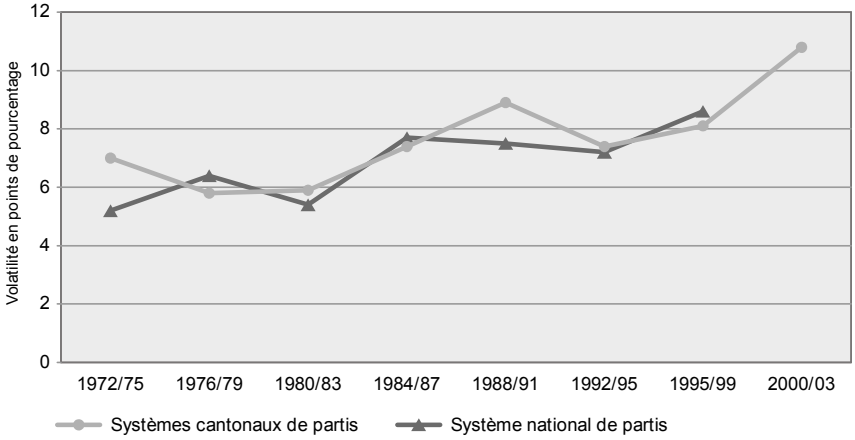

Explication:
- systèmes cantonaux de partis: part de suffrages exprimés par les électeurs lors des élections dans les parlements cantonaux
- système national de partis: part de suffrages exprimés par les électeurs lors des élections au Conseil national.

On peut se demander si les différences observées entre les cantons quant à la volatilité des systèmes de partis n'ont pas aussi tendance à s'estomper, comme dans le cas de la fragmentation: les systèmes les plus volatiles gagnent en stabilité et les systèmes les plus stables deviennent plus volatiles. Les fluctuations étant plus marquées pour la volatilité que pour la fragmentation, on se réfère aux valeurs moyennes portant sur l'ensemble de la période considérée pour définir les divers groupes de systèmes de partis plus ou moins volatiles.

Si l'on fait la distinction entre systèmes de partis plus stables ou plus volatiles, l'évolution des systèmes cantonaux ces trente dernières années s'avère moins contrastée que si l'on se réfère uniquement au nombre de partis et les courbes correspondantes se chevauchent quelque peu (cf. graphique G4). Dans l'ensemble, on constate que la stabilité s'est réduite récemment dans les trois groupes de cantons. L'évolution n'est pas convergente mais parallèle pour ce qui est des changements dans la répartition des parts de suffrages. L'augmentation de la volatilité rejoint par ailleurs le constat maintes fois émis que les affiliations aux partis se font plus rares et que le nombre des électeurs qui portent leur choix sur un autre parti augmente (vote flottant; cf. Sciarini et al. 2003).

Volatilité selon le type des cantons, 1972–2003 **G 4**

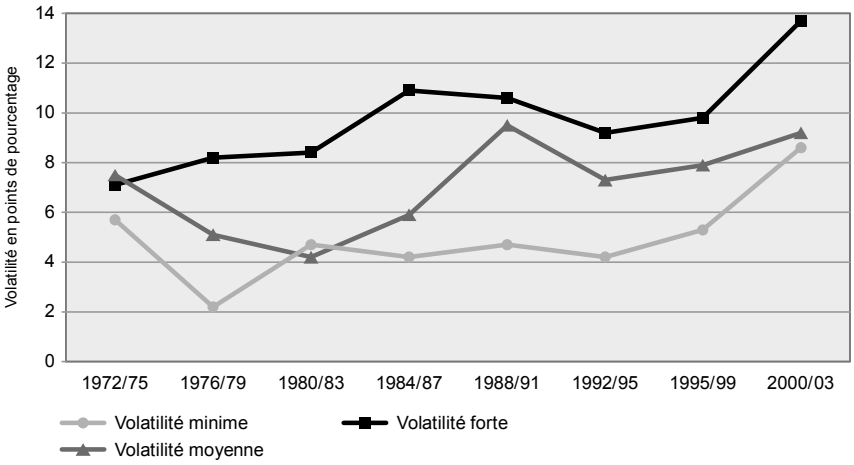

Le type des cantons a été établi en fonction de la volatilité moyenne entre 1972 et 2003:
- volatilité minime: UR, FR, GR, VS, JU
- volatilité moyenne: LU, SZ, OW, GL, ZG, SO, TG, TI, VD, NE
- volatilité forte: ZH, BE, NW, BS, BL, SH, SG, AG, GE

Les systèmes pluripartites sont-ils moins stables que les systèmes comptant peu de partis? Cette question, souvent posée dans la recherche sur les systèmes politiques, peut être analysée au moyen des indicateurs de la fragmentation et de la volatilité. Si l'on se réfère aux valeurs moyennes, on constate en principe que les parts de suffrages varient d'autant plus d'une élection à l'autre que le système de partis est fragmenté (cf. graphique G5).

Fragmentation et volatilité des systèmes cantonaux de partis, 1972–2003 **G 5**

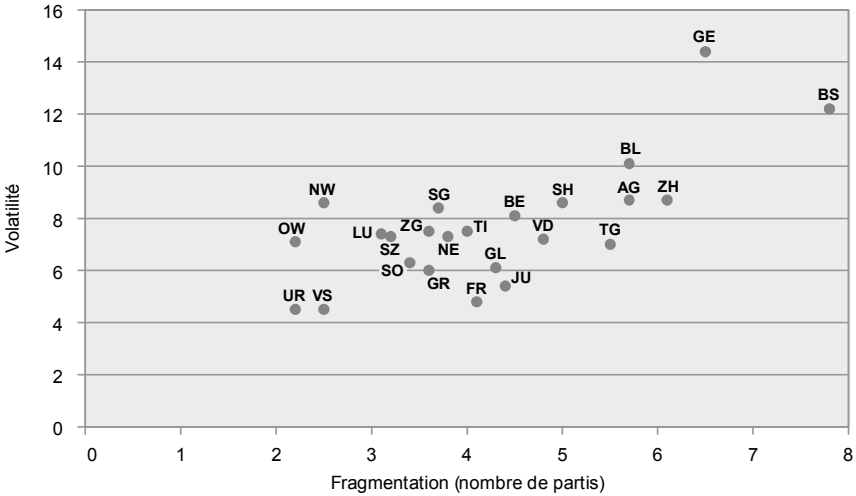

Le calcul se base sur les valeurs moyennes de la volatilité (TV) et la fragmentation pour la période 1972–2003
(coefficient de corrélation de Pearson: .702; pertinence statistique: .000; N = 24).

1.3 Positionnement sur l'axe gauche-droite

Il est évident que les systèmes formés essentiellement des deux partis PDC et PRD se distinguent nettement de ceux dominés par le PRD et le PS. D'une part, les partis sont plus éloignés l'un de l'autre et, d'autre part, le système PRD-PDC représente essentiellement la droite de l'échiquier politique, contrairement au duo PRD-PS qui représente la droite et la gauche. Dans la même mesure, les systèmes de partis se distinguent, qu'ils soient positionnés plutôt à droite, au centre ou à gauche. Le positionnement d'un système est défini non seulement par la place qu'occupent ses partis sur l'axe gauche-droite, mais aussi par la force de ces derniers. Il est largement différent, par exemple, si la force du PS est égale à celle du PRD que si elle est nettement inférieure.

Positionnement des systèmes cantonaux de partis sur l'axe gauche-droite, 2000-2003 **G 6**

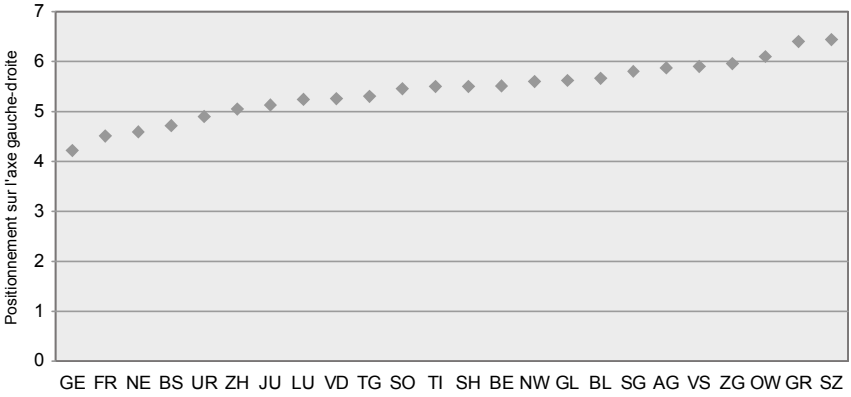

Le calcul se base sur les estimations des présidents cantonaux de partis en 1998 (Ladner/Brändle 2001: 268 ss.) et sur la part des suffrages exprimés par les électeurs durant la période 2000–2003 (élections dans les parlements cantonaux).

Compte tenu des différences existant entre les cantons, il n'est pas toujours évident de définir la position idéologique des partis cantonaux. On se réfère pour ce faire à l'autoévaluation des présidents des partis cantonaux dans le cadre d'une enquête sur les partis cantonaux de la Suisse (Ladner/Brändle 2001: 268 ss.). La

force des partis est définie, en revanche, à partir des parts de suffrages obtenues à chaque élection dans les parlements cantonaux.[9]

Les systèmes de partis positionnés plutôt à gauche se trouvent en principe dans les cantons romands de Genève, Fribourg et Neuchâtel ainsi qu'à Bâle-Ville et, contre toute attente, dans le canton d'Uri (en raison de la présence d'un PS bien à gauche, d'un PDC modéré et d'un PRD faiblement à droite); à l'inverse, on trouve des systèmes de partis positionnés plutôt à droite dans les cantons de Schwyz et des Grisons (cf. graphique G6).

1.4 Polarisation des systèmes de partis

La polarisation d'un système de partis définit la «distance idéologique » – mesurée en principe sur l'axe gauche-droite – des partis politiques par rapport à une moyenne déterminée au préalable. Cette moyenne correspond au positionnement – décrit précédemment – sur l'axe gauche-droite du système des partis. Elle dépend également de la force des partis et est calculée sur la base de l'autoévaluation par les présidents du positionnement politique de leur parti (cf. Ladner/Brändle 2001: 268 ss.). La polarisation ne tient pas compte cependant du positionnement d'un système de partis sur l'axe gauche-droite de l'échiquier politique. Le positionnement et la polarisation mesurent donc deux carctéristiques différentes des systèmes de partis.[10]

---

9 Le positionnement d'un système de parti sur l'axe gauche-droite – ideological centre of gravity (ICG) – se calcule comme suit, selon Gross/Sigelman (1984):

$$ICG = \sum_{i=1}^{n} T_i C_i$$

où T_i divise la part des sièges du parti i par 100 et C_i correspond à la position idéologique du parti i , mesurée sur une échelle de 1 à 10.

10 La formule la plus usitée pour calculer l'indice de polarisation (p) décrite par Taylor/Herman (1971: 32 ss.), Lane/Ersson (1994: 178 s.) et Sigelman/Yough (1978) est la suivante:

$$p = \sum_{i=1}^{n} f_i \left(x_i - \bar{x} \right)^2$$

avec n pour le nombre de partis, f_i pour la part des suffrages de chaque parti, x_i pour la tendance gauche-droite du parti et $\bar{x}$ pour le positionnement du système des partis sur l'axe gauche-droite. La position du système de partis est définie comme suit:

$$\bar{x} = \frac{\sum_{i=1}^{n} f_i x_i}{100}$$

Cette formule du positionnement du système des partis correspond exactement à l'ICG, «ideological centre of gravity» de Gross/Sigelman (1984); cf. note 9.

La polarisation est particulièrement forte dans le système cantonal de partis de Zurich; elle est faible dans celui de Fribourg (cf. graphique G7).

Polarisation des systèmes cantonaux de partis, 2000-2003 **G 7**

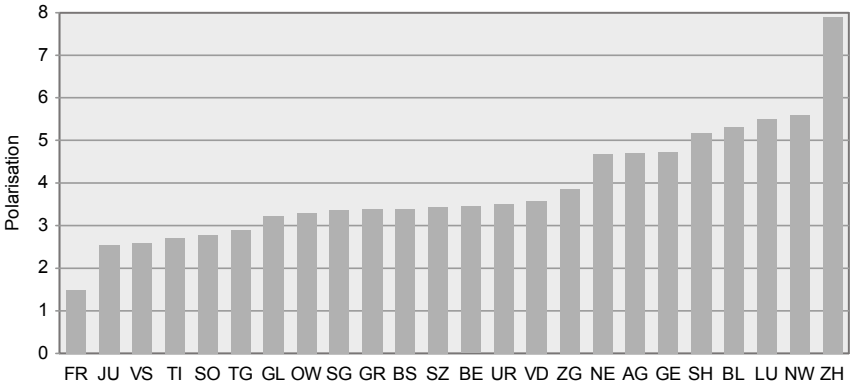

Le calcul se base sur les estimations des présidents cantonaux de partis en 1998 (Ladner/Brändle 2001: 268 ss.) et sur la part des suffrages exprimés par les électeurs durant la période 2000–2003 (élections dans les parlements cantonaux).

Le positionnement et la polarisation des systèmes de partis cantonaux permettent de vérifier une autre hypothèse selon laquelle les systèmes de partis de gauche sont davantage polarisés (cf. par ex. Gross/Sigelman 1984). Aucun indice clair à ce sujet n'apparaît toutefois dans le graphique G8. La polarisation des systèmes de partis situés plutôt à gauche de l'échiquier dans les cantons de Genève, de Fribourg et de Neuchâtel n'est pas particulièrement plus élevée que dans ceux de droite des Grisons ou du canton de Schwyz. Ce constat rejoint les conclusions des chercheurs Lane/Ersson (1994: 181), qui n'ont pas non plus trouvé de lien entre le positionnement et la polarisation des systèmes de partis des pays considérés.

Positionnement et polarisation des systèmes cantonaux de partis, 2000-2003 **G 8**

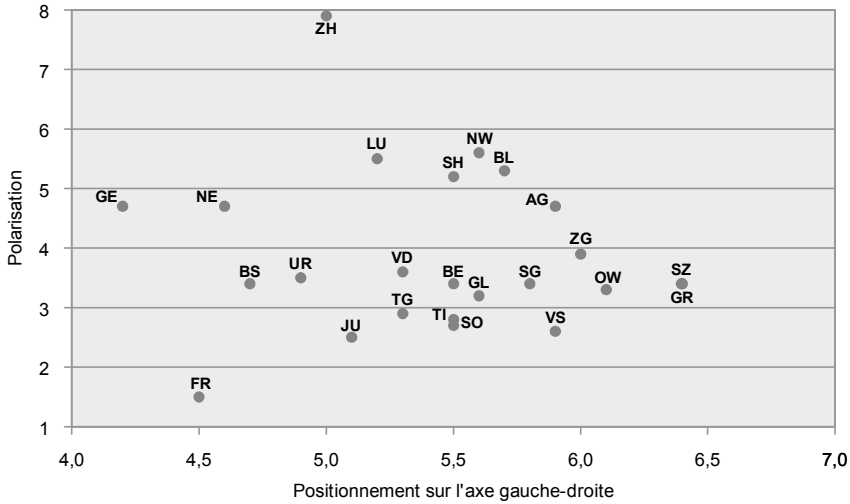

Le calcul se base sur le positionnement (ICG) défini pour la période électorale 2000–2003 et sur l'indice de polarisation (p)
(coefficient de corrélation de Pearson: -.09; pertinence statistique: pas signifiant; N = 24).

2 La force des partis gouvernementaux

Les concepts de la fragmentation, de la volatilité, du positionnement et de la polarisation illustrent certaines particularités des systèmes de partis. Ils ne tiennent pas compte des changements survenus au sein des partis. L'échange de rôles entre deux partis, par exemple, se ressent à peine au niveau des systèmes de partis, mais fortement au niveau des partis concernés. Les parts de suffrages, c'est-à-dire la force des partis, sont plus révélatrices. [11]

La question méthodologique suivante se pose dans l'analyse comparative des parts de suffrages obtenues dans les cantons: faut-il tenir compte de la taille des cantons? En calculant la valeur moyenne des parts de suffrages obtenues par les partis dans les cantons, on accorde à chaque canton le même traitement et donne ainsi nettement plus de poids aux plus petits cantons. Pour déterminer, en revanche, la force des partis lors des élections au Conseil national sur la base des suffrages obtenus aux élections cantonales, on pondérera les parts de suffrages en fonction de la taille des cantons. Les résultats pondérés sont présentés ci-après, suivis des valeurs moyennes.

Si l'on considère les parts de suffrages d'après le nombre d'électeurs dans les cantons en partant du principe démocratique «one man, one vote», on obtient au niveau cantonal des résultats correspondant assez précisément aux parts de suffrages obtenues aux élections au Conseil national (graphique G6). Le PDC perd des parts de suffrages depuis les années 1970 et le PRD depuis sa brève progression au début des années 1980, tandis que le PS s'est remis de sa période creuse de la deuxième moitié des années 1980. L'UDC est la grande gagnante: elle connaît une progression exceptionnelle pour la Suisse depuis le début des années 1990. Le PDC occupe le dernier rang des partis gouvernementaux depuis la fin des années 1990. Le PRD, l'UDC et le PS se suivent de près, bien que le PRD réalise toujours de meilleurs résultats que le PS aux élections cantonales, ce qui n'est pas le cas aux élections au Conseil national.

Si l'on compare les parts de suffrages pondérées des partis aux élections parlementaires cantonales de 2000–2003 dans les 24 cantons considérés avec les résultats des partis aux élections au Conseil national de 1999, on s'aperçoit que le PRD et le PDC s'en sortent mieux dans les cantons qu'au Conseil national (ils

[11] Il faut faire preuve de prudence en tirant des conclusions directes quant aux évolutions sociales que les parts de suffrages peuvent signaler. Ces évolutions ne se confirment en principe que si les partis n'ont pas changé fondamentalement de programme au bout d'un certain temps et qu'ils continuent à représenter les mêmes valeurs. L'UDC est un exemple frappant de changement: ce parti n'est aujourd'hui presque plus comparable au Parti des paysans, artisans et indépendants (PAI).

Part pondérée des suffrages accordés aux partis gouvernementaux lors des élections dans les parlements cantonaux, 1972–2003 **G 9**

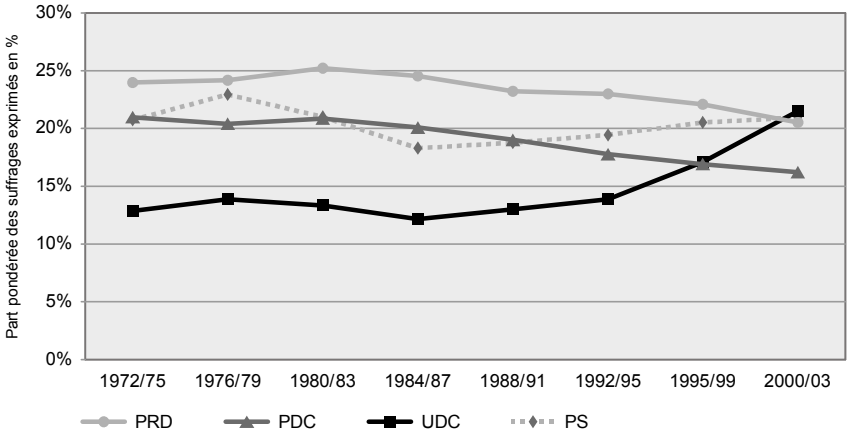

La part des suffrages exprimés par les électeurs a été pondérée avec le nombre d'électeurs inscrits. Pour chaque période, on s'est appuyé sur le nombre d'électeurs inscrits dans les cantons lors des précédentes élections au Conseil national.

obtiennent respectivement 20,5 et 16,2% des voix dans les cantons, soit 0,6 et 0,3 point de plus qu'au Conseil national). L'UDC et le PS obtiennent par contre 21,6 et 21,0% des voix dans les cantons, soit respectivement 0,9 et 1,6 point de moins qu'au Conseil national.[12]

La tendance est la même selon que l'on considère l'évolution des parts moyennes de suffrages des quatre partis gouvernementaux dans les cantons du point de vue du principe démocratique ou de celui du fédéralisme: le PDC et le PRD perdent beaucoup de parts de suffrages, le PS est en stagnation et l'UDC connaît une nette progression (cf. graphique 10). Ce graphique montre toutefois aussi que le PDC est toujours le parti le plus important et que le PRD s'en sort nettement mieux. Dans certains petits cantons, en effet, les parts de suffrages du PDC sont nettement supérieures à celles des autres partis. Les chiffres démontrent par conséquent que le fédéralisme profite au PRD et au PDC. Notons que les petits et les grands cantons ont le même poids dans les moyennes cantonales.

[12] Les parts de suffrages des quatre partis gouvernementaux aux élections au Conseil national de 1999 sont les suivantes: PRD: 19,9%; PDC: 15,9%; UDC: 22,5% et PS: 22,5%.

Part moyenne des suffrages accordés aux partis gouvernementaux lors des élections dans les parlements cantonaux, 1972–2003 **G 10**

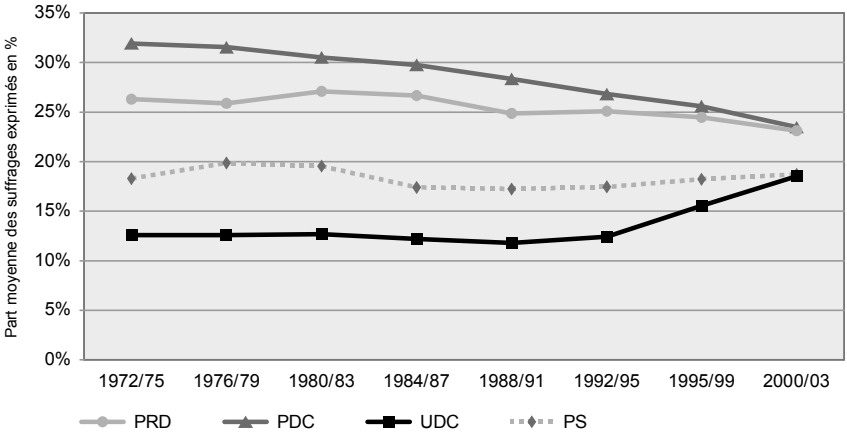

Moyenne de la part des suffrages exprimés par les électeurs dans les 24 cantons.

L'idée de pouvoir prévoir les résultats des partis aux élections au Conseil national à partir des suffrages obtenus dans les cantons est intéressante. Or, nous l'avons démontré ci-avant, ce genre de prévisions doit se baser sur des valeurs pondérées.

Pour vérifier si les prévisions établies à partir de l'évolution dans les cantons (en fonction de la moyenne pondérée de toutes les élections cantonales auxquelles les partis ont participé ces quatre dernières années) se confirment dans les élections au Conseil national, on peut comparer les résultats des sept élections auxquelles les quatre partis gouvernementaux ont participé depuis les années 1970. Cela devrait être le cas dans près de 70% des cas. Ces prévisions peuvent manquer de précision, en revanche, en ce qui concerne l'ampleur des variations des parts de suffrages obtenues par les partis. Selon l'évolution prévue, l'UDC aurait dû progresser de 3,2 points lors des élections au Conseil national de 1999 et non de 7,7 points comme cela a été le cas. Cette différence s'explique par le fait, d'une part, que les électeurs ne votent pas forcément pour le même parti aux élections cantonales qu'aux élections nationales et, d'autre part, que leurs affinités pour un parti peuvent changer dans l'intervalle – qui peut durer 4 ans – entre les élections cantonales et celles au Conseil national.

3 Les gagnants et les perdants aux élections cantonales

Dans le système de concurrence moderne entre les partis, l'image du «gagnant» joue un rôle de plus en plus important. Les partis qui multiplient les défaites risquent d'être confrontés à une dynamique négative difficile à briser. L'ampleur du gain réalisé importe toutefois moins que le fait qu'un parti augmente ou diminue ses parts de suffrages.

D'après les données prises en compte, les quatre partis gouvernementaux ont participé, depuis 1971, en tout à 689 élections cantonales (cf. tableaux 1). Ils ont gagné des parts de suffrages dans 307 cas et en ont perdu lors de 366 élections. L'UDC a fêté le plus de victoires: elle a progressé dans environ 60% des élections. Le PS a également davantage gagné de suffrages qu'il n'en a perdus, alors que le PRD a essuyé plus de défaites que de victoires et que celles-ci ont été plutôt rares pour le PDC. Ces informations ne disent toutefois pas quels partis ont gagné ou perdu en fin de compte des parts de suffrages. Une victoire peut signifier en effet un gain important de voix et une défaite, une perte minime.

Si l'on considère la volatilité des partis sur toute la période, on constate que l'UDC a vécu ces 30 dernières années la période électorale la plus instable. Ses parts de suffrages ont enregistré en moyenne des variations de 2,6 points par élection. Le bilan, plus important que la valeur absolue des variations des parts de suffrages, est réjouissant pour l'UDC, qui a gagné en moyenne 1,9 point par élection. Le PDC, en revanche, a perdu 1,3 point et le PRD 0,4 point. Le PS a enregistré une très légère progression; sa volatilité absolue est nettement plus forte, ce qui indique que ce parti a connu des victoires et des pertes plus importantes que les autres partis.

Dans l'ensemble, les partis gouvernementaux ont diminué quelque peu leur part de suffrages. Ils ont perdu en tout 46,1 points à 689 occasions, ce qui représente une perte d'à peine 0,1 point par élection.

1* Bilan des partis gouvernementaux lors des élections dans les parlements 1971–2003

Parti	Nombre d'élections	Volatilité moyenne des partis (gains et pertes en points)	Gains en moyenne (en points)	Pourcentage d'élections gagnées
PRD	190	1,8	– 0,4	44,2
PDC	185	1,9	– 1,3	24,9
PS	181	2,1	+ 0,1	53,0
UDC	133	2,6	+ 1,9	60,9
Total	689	2,0	– 0,1	44,4

Les variations occasionnées par les législatures dans les cantons de Fribourg et des Grisons (elles ne corrrespondent pas à celles des autres cantons) n'ont pas été prises en compte.

Exemple de lecture: depuis 1971, le PRD a participé à 190 élections cantonales. Ses parts de suffrages ont varié de 1,8 points en moyenne. Sur l'ensemble de la période prise en compte, ses pertes étaient plus importantes que ses gains. La part de suffrages que les électeurs lui ont accordés a diminué en moyenne de 0,4 points. Le PRD a été gagnant lors de 44,2% des élections.

4 La force des camps politiques

Dans les confrontations politiques, la force des camps politiques importe plus que celle des différents partis. Pour déterminer si les rapports de force dans les cantons suisses se sont plutôt déplacés vers la gauche ou vers la droite, il ne suffit pas d'observer l'évolution des quatre partis gouvernementaux, mais il faut aussi s'intéresser à celle des partis positionnés à droite de l'échiquier politique tels que le PSL, les DS et la Lega ainsi qu'à gauche de celui-ci, comme le PES, les verts alternatifs (AVF) et le PST.

Le graphique G11 montre que le PRD et le PDC n'ont cessé de perdre des parts de suffrages depuis le début des années 1970. Il en ressort également que la progression de la droite avait déjà commencé avant la percée de l'UDC, notamment au milieu des années 1980. Cette progression était due avant tout aux victoires du PSL et des DS. La gauche, quant à elle, a légèrement progressé surtout depuis les années 1990, sans non plus pour autant réaliser des gains spectaculai-

res. Les rapports de force entre les partis ont véritablement changé ces dernières années en Suisse. Ces changements n'ont pas eu lieu entre la gauche et la droite, mais sous la forme d'une nouvelle répartition des forces au sein du camp des partis bourgeois de droite au détriment du PRD et du PDC. La même redistribution des forces a eu lieu au niveau national (cf. OFS 1999: 8 s.).

Part moyenne des suffrages accordés aux blocs politiques lors des élections dans les parlements cantonaux, 1972–2003 **G 11**

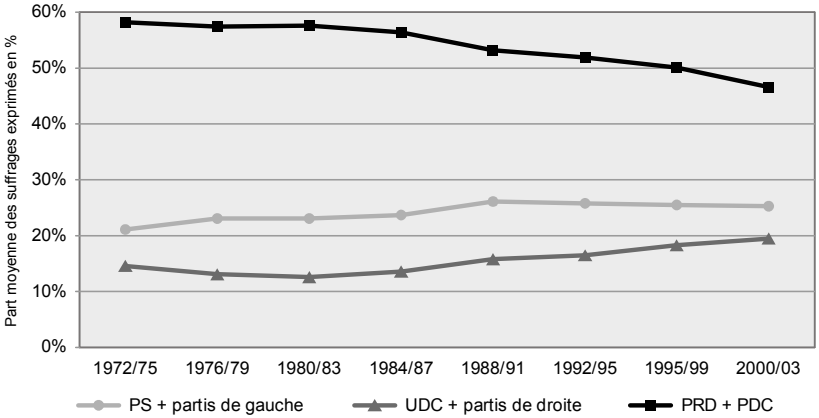

Moyenne de la part des suffrages exprimés par les électeurs dans les 24 cantons.

Blocs politiques:
- partis de droite: UDC, PSL, DS, Lega, Rép., UDF
- PRD, PDC
- partis de gauche: PS, PES, AVF, POCH, PST, PSA

5 Types caractéristiques de systèmes cantonaux de partis

Peut-on classer par type les systèmes cantonaux de partis dont les rapports de force politiques ont certaines similitudes? A l'aide d'une analyse cluster, les systèmes de partis peuvent être répartis dans plusieurs groupes, qui présentent des points communs quant aux parts des suffrages des quatre partis gouvernementaux, à la force de ces quatre partis réunis et à celle des camps de gauche et de droite. [13]

Le tableau 2* montre qu'au début des années 1970, les cantons catholiques formaient encore un groupe homogène, tandis que les cantons mixtes se répartissaient entre un groupe zurichois et un groupe bernois. A ceux-ci s'ajoutent les deux cantons catholiques de Soleure et du Tessin où le PRD était nettement plus fort que dans les autres cantons catholiques et totalisait environ 40% des voix, tandis que dans les cantons urbains de Bâle-Ville et de Genève, la gauche était forte et le PLS relativement important.

Un processus de différenciation s'est néanmoins mis en place ces trente dernières années dans les cantons catholiques et trois types de systèmes différents se sont formés, tandis que le nombre des groupes est passé de trois à deux dans les cantons mixtes. On distinguait cinq groupes de systèmes cantonaux de partis au début du 21e siècle:

1. Les zones catholiques, fiefs traditionnels du PDC (cantons d'Uri, d'Obwald, de Nidwald et du Valais; systèmes bipartites dominés par le PDC).
2. Le groupe des cantons catholiques de Suisse centrale (LU, SZ, ZG), davantage exposés au processus de modernisation de la société, et des cantons de Saint-Gall et des Grisons (systèmes quadripartites au PDC fort).
3. Le groupe des cantons catholiques latins de Fribourg, du Tessin et du Jura ainsi que du canton de Soleure (systèmes quadripartites au PRD fort).

[13] Une analyse factorielle permet tout d'abord de déterminer les dimensions principales. Les valeurs factorielles servent ensuite de base à l'analyse cluster. L'avantage de ce processus est qu'il réduit les diverses variables à des dimensions centrales, indépendantes les unes des autres. Il permet également aux variables de mieux répondre aux critères requis pour l'analyse cluster: elles sont standardisées et n'ont pas de corrélation entre elles. Les solutions varient en fonction de la période d'enquête, mais on peut distinguer les cantons qui se trouvent toujours dans le même cluster de ceux qui changent de cluster.
Pour définir des types à l'aide des indicateurs de la fragmentation, de la volatilité, du positionnement et de la polarisation et en combinaison avec les parts de suffrages, voir Ladner 2003.

4. Le groupe des cantons protestants de Suisse alémanique (ZH, BE, GL, BL, SH, TG et AG; systèmes quadripartites où l'UDC est forte).

5. Le groupe constitué par les cantons de l'Ouest et du Nord-ouest de la Suisse Bâle-Ville, Vaud, Neuchâtel et Genève (systèmes multipartites où la gauche est importante).[14]

2* Types de systèmes cantonaux de partis

	1972–1975	2000– 2003
cantons catholiques	1) LU, UR, SZ, OW, NW, ZG, FR, SG, VS	1) UR, OW, NW, VS
	2) SO, TI	2) LU, SZ, ZG, SG, GR
		3) FR, SO, JU, TI
cantons mixtes	3) ZH, BL, SH, AG, VD, NE	4) ZH, BE, GL, BL, SH, AG, TG
	4) BE, GL, TG, GR	
	5) BS, GE	5) BS, VD, NE, GE

Les parts moyennes de suffrages des partis et camps politiques aux élections 2000–2003 et les changements observés par rapport aux résultats de 1972–1975 montrent, d'une part, ce qui différencie les divers types de systèmes de partis et, d'autre part, comment ces systèmes ont évolué ces dernières décennies.

[14] Le demi-canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures ferait partie du groupe des cantons alémaniques protestants, celui d'Appenzell Rhodes-Intérieures du groupe des cantons catholiques de Suisse centrale.

3* Cinq types de systèmes cantonaux de partis; part moyenne de suffrages selon le parti et le camp politique, 2000–2003

Types	Cantons	PRD	PDC	UDC	PS	Camp de la gauche	Camp de la droite	Partis gouvernementaux
système traditionnel bipartite dominé par le PDC	UR, OW, NW, VS	26,4	47,5	9,0	11,6	11,9	9,1	94,4
Variation 1972/2003		0,5	– 18,5	9,0	5,2	5,6	9,1	– 2,2
système quadripartite avec le PDC fort	LU, SZ, ZG, SG, GR	25,1	33,4	22,8	12,2	14,5	22,9	93,5
Variation 1972/2003		– 4,4	– 11,7	14,0	0,9	3,0	13,3	0,5
système quadripartite avec le PRD fort	FR, SO, JU, TI	27,1	27,8	9,6	21,6	25,6	12,6	86,1
Variation 1972/2003		– 7,9	– 7,7	6,5	1,6	1,9	9,1	– 7,5
système quadripartite avec l'UDC forte	ZH, BE, GL, BL, SH, AG, TG	20,8	10,3	29,6	22,5	29,9	33,0	83,2
Variation 1972/2003		– 1,5	– 4,9	8,6	– 1,0	5,2	8,0	1,2
système quadripartite où la gauche est forte	BS, VD, NE, GE	17,4	6,0	8,1	24,8	39,9	9,5	56,3
Variation 1972/2003		– 5,7	– 2,1	3,4	– 0,8	3,6	– 0,5	– 2,9
Total		23,1	23,5	17,8	18,8	24,6	19,6	83,2
Variation 1972/2003		– 3,2	– 8,4	5,3	0,5	3,5	4,9	– 1,2

Camps politiques:

- Camp de la gauche: PS, PST, PSA/PSU, POCH, AVF, PES
- Camp de la droite: UDC, DS, Rép., UDF, PSL, Lega
- Partis gouvernementaux: PRD, PDC, PS, UDC

Le tableau 3* montre qu'il existe trois types de systèmes de partis «catholiques» ainsi que des deux types de systèmes en place dans les cantons mixtes:

1. En ce début de 21e siècle, le PDC a toujours ses bastions, notamment les cantons d'Uri, d'Obwald, de Nidwald et du Valais, en dépit de pertes de parts de suffrages atteignant en moyenne près de 20 points. Dans le meilleur des cas, une certaine concurrence avec le PRD peut apparaître. La fragmentation de ces systèmes est quasiment nulle. Les parts de suffrages des partis n'ont commencé à changer de manière significative que depuis très peu de temps.

2. Le PDC occupe une place importante également dans un deuxième groupe de cantons catholiques (LU, SZ, ZG, SG et GR). Dans ce groupe, l'UDC a néanmoins gagné en moyenne le plus de suffrages ces dernières années. Tous les partis gouvernementaux y sont représentés, mais le PS y est généralement plus faible que les autres.
3. Dans le troisième groupe de cantons catholiques (FR, SO, TI et JU), le PDC et l'UDC sont encore un peu plus faibles, tandis que le PS y joue un rôle plus important. Les victoires de l'UDC ont été moins spectaculaires dans ces cantons, où le PRD réalise sa meilleure moyenne.
4. Les cantons alémaniques sans prédominance catholique tombent tous dans la même catégorie à l'exception de Bâle-Ville. En général, les quatre partis gouvernementaux y sont représentés; la part des suffrages la plus importante revient à l'UDC, tandis que le PDC y est parfois très faible.
5. Dans les cantons de Bâle-Ville, de Genève, de Vaud et de Neuchâtel, la gauche joue un rôle nettement plus important (avec aussi des groupements à gauche du PS) et les parts de suffrages revenant aux partis gouvernementaux sont plus faibles.

Reste à savoir dans quelle direction les systèmes de partis cantonaux vont évoluer. Si l'UDC et le PS réussissent à gagner des suffrages dans les régions qui ne leur étaient pas propices jusqu'à présent, on peut s'attendre à ce qu'un système quadripartite se mette en place, où l'UDC jouerait un rôle important. Ce système, le plus proche des rapports de force existants au niveau fédéral, se trouve aujourd'hui avant tout dans les cantons alémaniques à confessions mixtes. Si le PS et l'UDC progressent environ dans les mêmes proportions, des différences importantes persisteront entre les systèmes de partis des cantons.

Du côté du PDC, rien ne présage une évolution convergente. Ce parti n'a pas augmenté ses parts de suffrages dans les cantons mixtes, où il est traditionnellement nettement plus faible que dans les autres.

Le PRD n'a pas non plus gagné beaucoup de voix, quel que soit le type de système. Le PS n'en a perdu en revanche que peu dans les cantons mixtes, mais a progressé dans les cantons catholiques, notamment dans les systèmes bipartites traditionnels des fiefs du PDC, où il n'était jusqu'alors pas représenté. Si le PDC et le PRD ne renouent pas avec la victoire, les systèmes cantonaux de partis se différencieront ces prochaines années avant tout par la force de leur UDC et de leur PS.

Bibliographie

Armingeon, Klaus (2003). *Le système de partis de la Suisse en comparaison internationale. Une étude à l'appui des résultats des élections au Conseil national 1971–1999.* Office fédéral de la statistique, Neuchâtel.

Gross, Donald A. / Lee Sigelman (1984). «Comparing Party Systems: A Multidimensional Approach», *Comparative Politics*, Vol. 16: 463-79.

Laakso, Markku / Rein Taagepera (1979). «Effective number of parties. A Measure with Application to West Europe», *Comparative Political Studies*, Vol. 12: 3-27.

Ladner, Andreas (1999). «Das Schweizer Parteiensystem und seine Parteien», *Manuel de la politique suisse*. Klöti, Ulrich et al. (éds.). Zurich, NZZ: 213-260.

Ladner, Andreas / Michael Brändle (2001). *Die Schweizer Parteien im Wandel. Von Mitgliederparteien zu professionalisierten Wählerparteien?* Zurich, Seismo.

Ladner, Andreas (2003). *Stabilität und Wandel. Konfliktlinien, Parteiorganisationen und Parteiensysteme*. Travail d'habilitation à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Berne, à paraître.

Lane, Jan-Erik / Svante O. Ersson (1994). «Party Systems», *Politics and Society in Western Europe*. Lane, Jan-Erik / Svante O. Ersson. London, Sage (3ème edition): 174-192.

Office fédéral de la statistique (1999). *Elections au Conseil national 1999. L'évolution du paysage politique depuis 1971.* Neuchâtel.

Pedersen, M. (1979). «The Dynamics of European Party Systems: Changing Patterns of Electoral Volatility», *European Journal of Political Research*, Vol. 7: 1-26.

Sciarini, Pascal / Sibylle Hardmeier / Adrian Vatter (éds.) (2003). *Schweizer Wahlen 1999*. Swiss Electoral Studies. Berne, Paul Haupt.

Sigelman, Lee / Syng Nam Yough (1978). «Left-Right Polarization in National Party Systems», *Comparative Political Studies*, Vol. 11: 355-379.

Tayler, Michael / V. M. Herman (1971). «Party Systems and Government Stability», *The American Political Science Review*, Vol. 65, No. 1: 28-37.

Vatter, Adrian (2002). *Kantonale Demokratien im Vergleich. Entstehungsgründe, Interaktionen und Wirkungen politischer Institutionen in den Schweizer Kantonen*. Opladen, Leske + Budrich.

Annexe

Remarques concernant la répartition de mandats et la force des partis

Les mandats obtenus par des listes mixtes – il s'agit de listes regroupant deux (ou plusieurs) partis – sont distribués entre les partis. Les suffrages sont toutefois attribués aux «Autres». Les listes mixtes qui ont obtenu au moins 1 mandat sont mentionées dans les explications.

Les mandats et les suffrages provenant de listes électorales dominées clairement par un parti sont par contre attribués au parti en question.

T1 Canton de Zurich

Répartition des mandats

Parti	1971	1975	1979	1983	1987	1991	1995	1999	2003
PRD	37	43	51	52	46	50	46	35	29
PDC	17	20	21	23	17	13	11	13	12
PS	43	42	49	35	34	43	45	43	53
UDC	33	32	32	35	31	37	40	60	61
PLS									
AdI	26	20	14	12	10	2	6	2	
PEV	11	13	12	14	11	7	9	9	9
PCS									
PST									
POCH		2	1	3					
AVF					3	2	1	1	
PES				4	21	20	16	11	14
DS	10	7		2	6	4	3	2	1
UDF								1	1
PSL						2	3		
Autres	3	1			1			3	
Total	180	180	180	180	180	180	180	180	180

Remarques:

1971: Autres: «Demokratische Partei»: 3 mandats

1975: Autres: «Ämtlerbund»: 1 mandat

1987: Autres: «Grüeni Mitenand»: 1 mandat

1999: Autres: «Seniorenliste / Für aktive Senioren»: 2 mandats
«Bruno Dobler»: 1 mandat

T1 Canton de Zurich

Force des partis

Parti	1971	1975	1979	1983	1987	1991	1995	1999	2003
PRD	19,4	21,2	24,8	24,7	23,0	23,4	22,5	19,6	16,7
PDC	11,3	11,2	11,0	11,3	8,8	7,7	6,5	6,7	6,4
PS	21,5	21,8	25,1	19,9	17,2	19,3	21,5	22,1	26,5
UDC	16,0	16,4	17,5	17,0	15,8	19,4	21,1	28,9	30,4
PLS								0,3	
AdI	14,7	10,9	8,3	7,3	6,4	4,2	4,7	2,4	
PEV	7,2	7,3	7,2	7,5	6,2	5,4	5,5	5,0	5,1
PCS							0,3	0,3	0,1
PST	1,3	1,0	0,8	0,3	0,2				
POCH		1,6	1,4	2,6					
AVF					3,3	1,6	1,5	1,2	0,0
PES			0,3	3,2	10,4	10,3	8,8	5,7	7,9
DS	6,1	7,3	2,5	3,9	6,0	4,5	2,9	2,4	1,4
UDF			0,3	0,1	0,6	0,8	1,2	1,8	2,1
PSL						2,4	3,1	1,3	0,1
Autres	2,5	1,3	0,8	2,2	2,0	1,1	0,6	2,5	3,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

T2 Canton de Berne

Répartition des mandats

Parti	1974	1978	1982	1986	1990	1994	1998	2002
PRD	37	40	42	40	35	35	38	36
PDC	10	10	6	6	3	2	2	2
PS	59	57	52	49	57	54	58	58
UDC	79	75	78	69	71	71	66	67
AdI	2	3	2	4	3	2		
PEV	3	4	7	6	4	7	8	11
PCS	2	2						
PST								
PSA-SJ			1	1	2	2	2	2
POCH	1	1	1	2				
AVF		1	3	-> PES	3	5	5	-> PES
PES				14	14	10	9	15
Rép.								
DS	5	1	4	5	3	2	3	3
UDF		1	1	1	2	3	4	4
PSL					1	6	4	
Sép.	1	3	2	1	1	1	1	1
Autres	1	2	1	2	1			1
Total	200	200	200	200	200	200	200	200

Remarques:

Sép.: Listes séparatistes

1974:
- Sép.: Parti libéral-radical indépendant: 1 mandat
- Autres: «Junges Bern»: 1 mandat

1978: Elections tacites dans les 3 districts du Jura-Nord (14 sièges)
- Sép.: Parti démocrate-chrétien de l'Unité jurassienne: 1 mandat
  Parti libéral-radical de l'Unité jurassienne: 1 mandat
  Unité jurassienne: 1 mandat
- Autres: «Junges Bern»: 2 mandats
  Liste mixte PRD/UDC: 1,4%

1982:
- Sép.: Parti démocrate-chrétien (de l'Unité jurassienne): 1 mandat
  Parti libéral jurassien: 1 mandat
- Autres: «Junges Bern»: 1 mandat

T2 Canton de Berne

Force des partis

Parti	1974	1978	1982	1986	1990	1994	1998	2002
PRD	19,0	17,1	19,4	18,8	17,0	17,3	18,0	17,5
PDC	5,9	2,1	2,4	2,7	1,6	1,2	0,9	1,0
PS	28,1	30,0	25,9	22,9	24,7	24,1	25,9	26,1
UDC	34,3	38,3	37,3	31,5	32,3	32,5	31,7	31,8
AdI	2,1	1,9	1,7	2,3	1,8	1,4	0,7	
PEV	2,6	2,1	4,1	4,3	3,4	4,0	4,5	6,0
PCS	1,5							
PST	0,2	0,1		0,1				
PSA-SJ		0,6	1,1	0,7	0,7	0,8	0,9	0,9
POCH	0,4	0,4	0,8	0,9				
AVF		0,3	2,3	-> PES	1,3	1,8	2,0	-> PES
PES				7,8	9,4	6,6	4,8	8,0
Rép.	0,6							
DS	2,9	1,3	2,1	3,4	1,9	2,0	2,3	1,6
UDF		0,4	0,7	1,8	2,3	3,3	4,6	4,7
PSL					1,9	4,0	2,3	0,3
Sép.	1,2	2,0	1,4	0,7	0,7	0,6	0,6	0,3
Autres	1,2	3,4	0,8	2,1	1,0	0,4	0,9	1,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Remarques (suite):

1986:	Sép.:	Parti libéral jurassien: 1 mandat
	Autres:	«Junges Bern»: 1 mandat «Widerstandsliste SAP und Unabhängige»: 1 mandat
1990:	Sép.:	Entente Parti démocrate-chrétien – Parti libéral: 1 mandat
	Autres:	«Verein Berntreue Laufentaler»: 1 mandat
1994:	Sép.:	Entente Parti démocrate-chrétien – Parti libéral jurassien: 1 mandat
1998:	Sép.:	Entente parti democratique-chrétien – Parti libéral jurassien: 1 mandat
	Autres:	Liste mixte PS/PES: 0,5%
2002:	Sép.:	Entente Parti Démocratique Chrétien – Parti Libéral jurassien: 1 mandat
	Autres:	«Junge Alternative JA!»: 1 mandat Liste mixte PS/PES: 0,4% Liste mixte PES/Autres: 0,7%

T3 Canton de Lucerne

Répartition des mandats

Parti	1971	1975	1979	1983	1987	1991	1995	1999	2003
PRD	55	56	58	56	56	57	51	31	28
PDC	85	88	88	87	85	82	77	48	44
PS	11	13	13	12	11	16	18	12	16
UDC							11	22	26
AdI	12	8	3	2					
PEV									
PCS	3	2	3	2	1	1	1		
POCH		1	5	10					
AVF				1	17	1	1		
PES						13	11	7	6
Rép.									
DS	4	2							
PSL									
Autres									
Total	170	170	170	170	170	170	170	120	120

Remarques:

1991: AVF: «Frauenliste»
Le «Grünes Bündnis» (AVF) est devenu membre du PES en 1990

1999: Réduction du nombre de sièges de 170 à 120

T3 Canton de Lucerne

Force des partis

Parti	1971	1975	1979	1983	1987	1991	1995	1999	2003
PRD	31,6	31,6	33,3	32,6	32,3	32,3	29,2	25,7	22,7
PDC	47,8	50,0	50,9	51,1	49,2	48,6	43,5	39,8	35,9
PS	7,5	7,5	7,9	7,1	6,2	9,5	9,2	9,6	11,6
UDC	0,2						7,6	17,0	19,9
AdI	7,4	4,6	2,4	1,4	0,8	0,2			
PEV									0,2
PCS	2,7	2,2	1,7	1,5	1,3	1,7	1,7	0,6	0,6
POCH		1,4	3,2	5,6					
AVF				0,7	9,3	0,6	0,5		
PES						6,5	6,5	5,7	5,6
Rép.		0,2							
DS	2,8	2,5	0,6		0,7	0,6	0,6	1,1	
PSL							1,2	0,5	
Autres	0,2		0,1		0,2				3,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

T4 Canton d'Uri

Répartition des mandats

Parti	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1996	2000
PRD	16	18	19	17	17	17	19	21
PDC	43	41	40	41	41	36	37	29
PS	5	5	5	6	6	7	8	9
UDC								4
AVF						3		
PES								1
Autres						1		
Total	64	64	64	64	64	64	64	64

Remarques:

Elections selon le système majoritaire dans la plupart des circonscriptions électorales; pas de calcul de la force des partis

1992: Autres: «Unabhängige»; avec le PS et le «Kritisches Forum Uri» (AVF) dans la coalition «Die Neue Liste»

2000: PES: L'élue s'est presentée sur une liste du PS

T5 Canton de Schwytz

Répartition des mandats

Parti	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1996	2000
PRD	27	29	29	25	30	34	29	26
PDC	55	52	53	55	49	48	46	43
PS	15	16	14	14	13	11	11	11
UDC	2	1	3	4	4	5	12	20
AVF			1	2	-> PES			
PES					4	2	1	
PSL								
Autres	1	2					1	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Remarques:

Force des partis, y compris les circonscriptions recourant au scrutin majoritaire; lors de candidatures communes, dans de petites circonscriptions électorales ou dans des circonscriptions recourant au scrutin majoritaire, les suffrages ont été attribués aux différents partis, en fonction du parti auquel appartenaient les élus.

1972: Autres: «Volksbewegung für eine gesunde Gesellschaftsgestaltung»: 1 mandat

1976: Autres: «Unabhängige Bürger, Bauern und Gewerbetreibende»: 2 mandats

1992: Autres: Liste mixte PS/PES: 1,2%

1996: Autres: «Unabhängige»: 1 mandat (élu sur la liste commune «SP und Unabhängige», les suffrages ont été attribués au PS)

2000: Autres: Liste mixte PRD/PDC: 1,4%

T5 Canton de Schwytz

Force des partis

Parti	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1996	2000
PRD	30,7	30,2	29,0	27,2	28,3	32,8	29,2	26,7
PDC	47,0	46,4	49,7	48,0	44,2	42,3	37,9	38,7
PS	18,5	18,0	15,5	14,5	13,0	12,1	14,0	12,3
UDC	1,9	2,3	4,3	4,1	5,7	7,6	15,2	20,9
AVF			1,4	6,2	-> PES			
PES					6,7	3,6		
PSL					2,1		0,9	
Autres	2,0	3,2	0,2			1,7	2,8	1,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

T6 Canton d'Obwald

Répartition des mandats

Parti	1974	1978	1982	1986	1990	1994	1998	2002
PRD	15	13	14	12	14	14	13	11
PDC	34	33	33	33	35	37	35	29
PS							6	8
UDC								7
PSL								
Autres	2	5	5	7	6	4	1	
Total	51	51	52	52	55	55	55	55

Remarques:

Jusqu'en 1982, élections selon le système majoritaire (pas de calcul de la force des partis);
dès 1986, élections selon le système proportionnel.

1974: Autres: Hors parti: 2 mandats

1978: Autres: Hors parti: 5 mandats

1982: Augmentation du nombre de sièges de 51 à 52; élections tacites à Engelberg (6 sièges).
Autres: Hors parti: 3 mandats
«Gewerbetreibende»: 1 mandat
«Wählergruppe Sachseln»: 1 mandat

1986: Autres: «Offene Liste (Wählergruppe Sarnen)»: 2 mandats
Hors parti: 2 mandats
«Wählergruppe Sachseln»: 1 mandat
«Junge Liste Kerns»: 1 mandat
«Bauernliste»: 1 mandat

1990: Augmentation du nombre de sièges de 52 à 55
Autres: «Wählergruppe Sarnen»: 3 mandats
«Wählergruppe Sachseln»: 1 mandat
«Junge Liste Kerns»: 1 mandat
Hors parti: 1 mandat

1994: Autres: «Demokratisches Obwalden» (y compris «Demokratisches Engelberg»):
4 mandats

1998: PS: Issu du «Demokratisches Obwalden»
Autres: «Demokratisches Engelberg»: 1 mandat

T6 Canton d'Obwald

Force des partis

Parti	1974	1978	1982	1986	1990	1994	1998	2002
PRD				24,1	25,1	25,2	24,8	20,9
PDC				62,8	63,1	65,4	63,6	50,4
PS							10,2	15,3
UDC								13,4
PSL					0,2	0,2		
Autres				13,1	11,5	9,2	1,3	
Total				100	100	100	100	100

T7 Canton de Nidwald

Répartition des mandats

Parti	1974	1978	1982	1986	1990	1994	1998	2002
PRD	18	18	22	25	22	21	21	19
PDC	42	42	35	32	30	33	30	24
PS			1				1	2
UDC								7
PES								7
Autres			2	3	8	6	8	1
Total	60	60	60	60	60	60	60	60

Remarques:

Jusqu'en 1978, élections selon le système majoritaire (pas de calcul de la force des partis);
dès 1982, élections selon le système proportionnel.

1982: Elections tacites à Emmetten (2 sièges)
Autres: «Demokratisches Nidwalden»: 1 mandat
«Bauernstand Dallenwil»: 1 mandat

1986: Elections tacites à Ennetmoos (3 sièges), à Dallenwil (2 sièges), à Wolfenschiessen (3 sièges) et à Emmetten (2 sièges)
Autres: «Demokratisches Nidwalden»: 3 mandats

1990: Elections tacites à Dallenwil (2 sièges) et à Emmetten (2 sièges)
Autres: «Demokratisches Nidwalden»: 8 mandats

1994: Elections tacites à Wolfenschiessen (3 sièges)
Autres: «Demokratisches Nidwalden»: 6 mandats

1998: Elections tacites à Ennetmoos (3 sièges) et à Emmetten (2 sièges)
Autres: «Demokratisches Nidwalden»: 8 mandats
Liste mixte PS/Autres: 15,6%

2002: Elections tacites à Wolfenschiessen (3 sièges)
PES: «Demokratisches Nidwalden»; avec statut d'observateur auprès du PES depuis 2001
Autres: «Parteilose Liste Dallenwil»: 1 mandat
Liste mixte PS/PES: 16,5%

T7 Canton de Nidwald

Force des partis

Parti	1974	1978	1982	1986	1990	1994	1998	2002
PRD			37,6	40,7	37,3	36,3	37,0	30,8
PDC			53,0	48,1	44,8	47,9	47,5	37,3
PS			5,5	3,7				
UDC								12,4
PES								
Autres			3,9	7,5	18,0	15,8	15,6	19,5
Total			100	100	100	100	100	100

T8 Canton de Glaris

Répartition des mandats

Parti	1971	1974	1978	1982	1986	1990	1994	1998	2002
PRD	27	25	25	27	24	23	26	24	26
PDC	14	16	17	17	17	15	15	13	13
PS	12	15	15	14	13	15	14	15	12
UDC	22	19	20	22	24	22	21	21	21
PES						3	3	5	6
UDF									
Autres	2	2			2	2	1	2	2
Total	77	77	77	80	80	80	80	80	80

Remarques:

Force des partis, y compris les circonscriptions recourant au scrutin majoritaire

1971: Autres: «Einwohnerliste in Bilten»: 2 mandats

1974: Autres: «Einwohnerliste in Bilten»: 2 mandats

1982: Augmentation du nombre de sièges de 77 à 80

1986: Autres: «Freie Liste»: 1 mandat
«Überparteiliche Liste für Umweltschutz»: 1 mandat

1990: Autres: «Wohnliches Mollis»: 1 mandat
«Junge Biltner»: 1 mandat

1994: Autres: «Wohnliches Mollis»: 1 mandat

1998: Autres: «Unabhängige Liste Mollis»: 1 mandat
«Wohnliches Mollis»: 1 mandat
Liste mixte PS/PES: 2,6%

2002: Autres: «Wohnliches Mollis»: 2 mandats

T8 Canton de Glaris

Force des partis

Parti	1971	1974	1978	1982	1986	1990	1994	1998	2002
PRD	30,7	30,8	30,0	30,4	30,4	28,5	31,0	30,5	30,8
PDC	18,4	18,6	20,8	20,2	19,8	18,2	16,6	14,6	14,0
PS	19,3	19,2	21,5	19,7	17,8	16,1	16,9	15,7	18,7
UDC	28,5	28,4	26,7	28,1	27,1	26,6	26,6	26,6	26,3
PES						7,3	6,0	4,4	7,2
UDF							0,4	0,3	0,4
Autres	3,2	3,0	1,0	1,6	4,8	3,3	2,5	7,9	2,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

T9 Canton de Zoug

Répartition des mandats

Parti	1974	1978	1982	1986	1990	1994	1998	2002
PRD	24	23	29	29	25	28	27	20
PDC	44	43	40	38	36	33	27	25
PS	7	10	10	10	12	9	9	9
UDC						3	9	18
AdI	3	1						
AVF				2	4	3	3	5
DS	2							
Autres		3	1	1	3	4	5	3
Total	80	80	80	80	80	80	80	80

Remarques:

Force des partis, y compris les circonscriptions électorales recourant au scrutin majoritaire

1974: Elections tacites à Hünenberg (2 sièges)

1978: Elections tacites à Neuheim (2 sièges), à Walchwil (2 sièges) et à Hünenberg (2 sièges)
Autres: «Freie Wähler»: 3 mandats

1982: Elections tacites à Risch (4 sièges) et à Walchwil (2 sièges)
Autres: «Freie Wähler»: 1 mandat

1986: Elections tacites à Neuheim (2 sièges) et à Oberägeri (4 sièges)
Autres: «Bunte Liste»: 1 mandat

1990: Elections tacites à Unterägeri (6 sièges), à Walchwil (2 sièges) et à Neuheim (2 sièges)
Autres: «Frische Brise»: 1 mandat
«Bunte Liste»: 1 mandat
«Politische Arbeitsgruppe Risch Gleis 3»: 1 mandat
Liste mixte PS/Autres: 2,8%

1994: Elections tacites à Walchwil (2 sièges). A Neuheim, un deuxième tour a été nécessaire pour attribuer le deuxième siège; pour le calcul de la force des partis, on n'a tenu compte que des suffrages provenant du premier tour.
Autres: «Frische Brise»: 2 mandats
«Politische Arbeitsgruppe Risch Gleis 3»: 1 mandat
«Kritisches Forum»: 1 mandat
Liste mixte PS/Autres: 2,0%

T9 Canton de Zoug

Force des partis

Parti	1974	1978	1982	1986	1990	1994	1998	2002
PRD	31,0	29,5	33,7	34,2	31,1	31,9	32,7	26,1
PDC	48,2	47,5	44,7	44,2	39,7	34,9	33,6	29,0
PS	11,1	14,5	15,6	14,2	15,8	12,4	6,1	8,3
UDC						8,6	12,6	21,3
AdI	5,4	2,7	0,6					
AVF				3,2	5,7	5,0	2,8	4,2
DS	4,3							
Autres		5,8	5,4	4,2	7,6	7,3	12,2	11,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Remarques (suite):

1998: Autres: «Frische Brise»: 2 mandats
«Freie Wähler»: 1 mandat
«Gleis 3»: 1 mandat
«Forum»: 1 mandat
Liste mixte PS/AVF: 4,1%
Liste mixte PS/Autres: 2,6%

2002: Autres: «Frische Brise»: 1 mandat
«Krifo (Kritisches Forum)»: 1 mandat
«Gleis 3»: 1 mandat
Liste mixte PS/AVF: 4,2%
Liste mixte PS/Autres: 2,1%

T10 Canton de Fribourg

Répartition des mandats

Parti	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2001
PRD	30	31	29	27	24	25	26
PDC	57	57	47	50	46	45	45
PS	29	29	33	32	29	32	26
UDC	9	9	9	10	10	8	16
PLS							
PEV							
PCS	5	4	12	11	9	10	10
PSD					7	5	4
AVF					4	-> PES	
PES						2	1
Autres					1	3	2
Total	130	130	130	130	130	130	130

Remarques:

1991: Autres: «Sensler Jugend»: 1 mandat

1996: Autres: Liste indépendante – Solidarité: 2 mandats
«Freie Liste Sensebezirk»: 1 mandat

2001: Autres: «Freie Liste»: 1 mandat
Listes communes 'Indépendant-Solidarité-Ouverture': 1 mandat

T10 Canton de Fribourg

Force des partis

Parti	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2001
PRD	23,1	23,6	22,1	21,3	19,0	20,5	20,7
PDC	44,4	44,3	36,5	39,4	35,4	33,7	33,5
PS	20,8	22,0	25,3	23,3	20,2	23,2	19,6
UDC	6,5	6,7	6,5	7,8	8,9	8,4	11,8
PLS			0,9				
PEV						0,4	0,4
PCS	5,3	3,5	8,7	7,7	7,1	6,7	7,4
PSD					5,9	3,7	3,2
AVF				0,5	2,6	-> PES	
PES						1,3	0,8
Autres					0,9	2,2	2,6
Total	100	100	100	100	100	100	100

T11 Canton de Soleure

Répartition des mandats

Parti	1973	1977	1981	1985	1989	1993	1997	2001
PRD	65	65	66	64	53	54	54	53
PDC	40	41	45	44	42	39	36	32
PS	37	37	33	32	33	36	37	37
UDC							7	21
AdI	1							
PEV								
POCH	1	1						
AVF				4	9	-> PES		
PES						8	6	1
DS								
PSL					7	7	4	
Autres								
Total	144	144	144	144	144	144	144	144

Remarque:

1993: Autres: Liste mixte PS/PES: 1,2%

T11 Canton de Soleure

Force des partis

Parti	1973	1977	1981	1985	1989	1993	1997	2001
PRD	42,7	43,6	43,8	42,7	36,8	34,6	35,3	35,2
PDC	27,7	28,8	30,7	29,1	27,6	25,8	24,4	22,1
PS	25,6	25,3	23,0	23,4	22,2	23,6	25,1	25,2
UDC						1,7	6,4	15,5
AdI	2,5		0,2	0,8	1,8	0,6		
PEV					0,3	0,2		
POCH	1,5	2,1	1,8					
AVF				3,3	5,5	-> PES		
PES						5,3	4,5	0,9
DS		0,2		0,5	0,6	0,4		
PSL					5,0	6,4	4,0	
Autres			0,5	0,2	0,3	1,3	0,3	1,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

T12 Canton de Bâle-Ville

Répartition des mandats

Parti	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1996	2000
PRD	14	18	22	21	19	21	17	18
PDC	17	16	18	15	15	15	13	14
PS	36	39	37	28	27	32	39	39
UDC	1						1	14
PLS	19	19	18	15	15	17	14	16
AdI	12	8	5	5	8	3		
PEV	6	6	7	10	7	6	6	6
PSD				11	9	10	10	6
PST	9	8	6	3	2	1		
POCH	5	7	13	15	12	6		
AVF					3	5	7	5
PES					2	3	13	7
DS	10	9	4	7	10	8	8	5
UDF								
PSL						3	2	
Autres	1				1			
Total	130	130	130	130	130	130	130	130

Remarques:

Force des partis, y compris la circonscription électorale de Bettingen (élections au scrutin majoritaire), excepté en 1988 et en 1992 en raison d'élections tacites.

1972: Autres: «Soziales Basel»: 1 mandat

1988: Election tacite à Bettingen (1 siège)
Autres: «Volks-Aktion gegen zuviele Ausländer und Asylanten in unserer Heimat»: 1 mandat

1992: Election tacite à Bettingen (1 siège)

1996: Autres: Liste mixte UDC/PSL: 3,5%

2000: Autres: Liste mixte AVF/PES: 9,6%

T12 Canton de Bâle-Ville

Force des partis

Parti	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1996	2000
PRD	11,3	13,2	15,6	15,3	13,9	15,2	12,4	12,6
PDC	13,1	12,7	13,1	11,9	10,6	10,4	9,6	9,9
PS	25,6	28,6	26,5	19,9	18,3	21,1	27,0	26,0
UDC	0,8					1,2		10,1
PLS	14,4	14,8	13,7	10,1	11,0	11,9	10,7	11,3
AdI	9,0	6,7	5,3	5,4	5,7	2,5		
PEV	5,8	5,9	7,3	8,3	6,2	5,3	5,8	5,6
PSD				8,2	8,2	7,9	8,2	6,0
PST	6,4	5,3	4,4	2,6	2,0	1,4		1,4
POCH	3,6	5,5	9,1	8,9	7,8	5,2		
AVF				1,0	3,0	4,0	5,7	
PES				0,8	2,4	3,5	9,4	
DS	7,9	6,8	3,8	5,7	7,8	5,5	6,1	4,6
UDF					0,2	0,5	0,6	
PSL						2,6		
Autres	2,1	0,5	1,3	2,0	2,9	1,9	4,5	12,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

T13 Canton de Bâle-Campagne

Répartition des mandats

Parti	1971	1975	1979	1983	1987	1991	1995	1999	2003
PRD	23	24	25	24	23	24	25	22	19
PDC	12	12	12	13	12	13	13	12	11
PS	23	24	27	23	21	21	24	25	25
UDC	10	8	8	9	9	9	11	14	20
PLS			1	3					
AdI	6	5	2	3	1				
PEV	2	2	2	4	4	4	4	3	3
PSD									
PST									
POCH		2	3	4					
AVF									
PES					10	8	6	5	8
DS	3	3		1	4	5	7	9	4
PSL									
Autres	1								
Total	80	80	80	84	84	84	90	90	90

Remarques:

1971: Autres: «Aktion Kanton Basel»: 1 mandat
Liste mixte PRD/UDC: 9,0%
Liste mixte PS/PEV: 2,7%

1975: Autres: Liste mixte PRD/UDC: 7,7%
Liste mixte PS/PEV: 2,8%

1983: Augmentation du nombre de sièges de 80 à 84 et réforme des arrondissements électoraux.

1995: Les élections cantonales du 27 mars 1994 pour l'attribution des 6 sièges du nouveau district de Laufon ne sont pas prises en compte; augmentation du nombre de sièges de 84 à 90.

T13 Canton de Bâle-Campagne

Force des partis

Parti	1971	1975	1979	1983	1987	1991	1995	1999	2003
PRD	20,9	23,2	27,7	26,0	24,5	25,6	26,1	23,6	21,3
PDC	14,1	12,6	13,1	15,6	13,5	14,1	14,0	13,0	11,3
PS	25,3	24,4	30,4	25,9	24,1	22,6	23,6	24,8	25,9
UDC	10,2	8,2	12,3	10,8	10,4	11,7	11,7	15,9	21,8
PLS			1,6	3,4	1,4				
AdI	9,2	7,2	4,3	3,7	3,3	1,3	0,9		
PEV	1,6	4,9	3,6	5,6	5,6	4,4	5,0	5,0	4,7
PSD					0,1				
PST	0,7	1,1	0,9	0,2					
POCH		3,5	4,8	6,9					
AVF							0,7		
PES					12,4	11,1	8,4	7,1	9,4
DS	5,2	4,5	1,1	2,0	4,7	7,3	8,6	10,6	5,6
PSL						2,0	1,0		
Autres	12,8	10,4							
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

T14 Canton de Schaffhouse

Répartition des mandats

Parti	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1996	2000
PRD	19	19	20	20	15	17	17	16
PDC	7	7	7	7	6	5	4	5
PS	27	25	26	25	26	20	23	21
UDC	17	16	16	18	17	19	23	27
AdI	4	6	5	4	2			
PEV	2	3	3	2	2	1	2	2
POCH		2	2	2				
AVF					1	1	-> PES	
PES							4	6
DS	1							
UDF								
PSL					8	7	3	
Autres	3	2	1	2	3	10	4	3
Total	80	80	80	80	80	80	80	80

Remarques:

Force des partis, y compris la circonscription électorale de Buchberg-Rüdlingen (élections au scrutin majoritaire)

1972: Autres: «Jungliberale Bewegung»: 2 mandats
«Liberalsozialisten und Freie Bürger»: 1 mandat

1976: Autres: «Jungliberale und Freie Demokraten»: 2 mandats

1980: Autres: «Jungliberale Bewegung Schaffhausen»: 1 mandat

1984: Autres: «Jungliberale Bewegung Schaffhausen»: 2 mandats

1988: Autres: «Jungliberale Bewegung Schaffhausen und Umweltforum»: 2 mandats
«Neuhuuse für alli»: 1 mandat

1992: Autres: «sozial-liberal»: 5 mandats
«Ökoliberale Bewegung Schaffhausen»: 3 mandats
«Aktion Liberale Schaffhauser»: 2 mandats

1996: Autres: «Aktion Liberale Schaffhauser»: 2 mandats
«Jugendparlament»: 2 mandats

2000: Autres: «Seniorenallianz»: 3 mandats

T14 Canton de Schaffhouse

Force des partis

Parti	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1996	2000
PRD	23,4	21,5	22,0	23,1	18,8	19,8	20,9	20,9
PDC	9,2	9,8	10,4	9,7	7,7	5,6	5,5	5,4
PS	32,4	29,5	30,9	30,6	29,6	25,1	27,7	26,6
UDC	20,6	20,3	20,7	22,8	20,5	22,3	27,2	33,6
AdI	6,1	7,3	5,9	4,8	3,1			
PEV	2,2	2,9	4,1	3,7	2,1	1,9	1,9	2,0
POCH		3,5	3,0	2,4				
AVF					1,9	2,1	-> PES	
PES							5,0	7,5
DS	1,7	1,0						
UDF					0,7	0,8	1,0	
PSL					11,4	9,5	5,7	
Autres	4,3	4,1	3,0	2,9	4,3	13,1	5,0	4,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

T15 Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures

Remarque:

Dans le canton d'Appenzell Rh.-Ext., l'attribution des listes électorales et des membres du parlement à des partis n'est pas possible.

T16 Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures

Remarque:

Dans le canton d'Appenzell Rh.-Int., l'attribution des listes électorales et des membres du parlement à des partis n'est pas possible.

T17 Canton de Saint-Gall

Répartition des mandats

Parti	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1996	2000
PRD	52	52	53	52	50	45	44	40
PDC	92	91	94	88	81	69	66	62
PS	21	28	27	24	24	30	34	27
UDC							14	42
AdI	7	7	6	13	11	9	7	3
PEV	1	1		2	2	2	2	2
AVF				1	3	-> PES		
PES						3	3	3
Rép.	7	1						
DS						1		
UDF								
PSL					7	19	10	
Autres					2	2		1
Total	180	180	180	180	180	180	180	180

Remarques:

1988:	Autres:	«Grüne Rheintaler / Landesring Oberrheintal»: 1 mandat
		«Freie Umweltliste Sargans»: 1 mandat
1992:	Autres:	«Freie Umweltliste Sargans»: 1 mandat
		«Freie Umweltliste Oberrheintal»: 1 mandat
1996:	Autres	Liste mixte AdI/PES: 0,8%
		Liste mixte AdI/PES: 0,6%
		Liste mixte PES/Autres: 0,7%
2000:	Autres:	«Die Stadtliste»: 1 mandat
		Liste mixte AdI/PES: 1,2%
		Liste mixte AdI/PES: 0,5%

T17 Canton de Saint-Gall

Force des partis

Parti	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1996	2000
PRD	28,4	27,7	29,4	28,5	26,6	23,8	23,6	21,1
PDC	46,2	45,5	48,8	46,0	42,7	37,7	33,8	31,7
PS	13,0	15,4	15,9	14,6	14,2	14,5	15,2	16,1
UDC	0,1		0,2	0,5	0,4		9,8	22,6
AdI	5,8	5,8	5,1	7,5	6,2	5,2	3,0	0,6
PEV	0,8	1,7	0,6	1,4	1,9	1,7	1,8	2,0
AVF				0,5	1,8	-> PES	0,3	
PES						2,4	2,1	1,8
Rép.	5,6	2,3						
DS		1,2			0,4	0,7	0,3	0,4
UDF								0,1
PSL					3,7	11,7	6,6	
Autres	0,1	0,4	0,0	1,1	2,1	2,4	3,4	3,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

T18 Canton des Grisons

Répartition des mandats

Parti	1971	1973	1975	1977	1979	1981	1983	1985
PRD	29	31	31	27	28	28	28	28
PDC	38	43	39	41	39	39	36	40
PS	8	8	7	8	9	10	9	5
UDC	38	38	42	43	42	40	42	42
AdI PCS PSD			1	1	1	1	1	1
AVF								
Autres					1	2	4	4
Total	113	120	120	120	120	120	120	120

Remarques:

Elections selon le système majoritaire, pas de calcul de la force des partis

1993:	Augmentation du nombre de sièges de 113 à 120	
1979:	Autres:	Hors parti: 1 mandat
1981:	Autres:	Hors parti: 2 mandats
1983:	Autres:	Hors parti: 3 mandats «Unabhängige Demokratische Partei Davos»: 1 mandat
1985:	Autres:	Hors parti: 3 mandats «Unabhängige Demokratische Partei Davos»: 1 mandat
1987:	Autres:	«Unabhängige Demokratische Partei Davos»: 1 mandat Hors parti: 1 mandat
1989:	Autres:	«Unabhängige Demokratische Partei Davos»: 1 mandat
1991:	Autres:	«Unabhängige Demokratische Partei Davos»: 1 mandat
1994:	Autres:	Hors parti: 3 mandats
1997:	Autres:	Hors parti: 1 mandat
2000:	Autres:	Hors parti: 2 mandats
2003:	Autres:	Hors parti: 3 mandats «Insieme per Poschiavo»: 1 mandat

T18 Canton des Grisons

Répartition des mandats

1987	1989	1991	1994	1997	2000	2003	Parti
30	27	24	26	27	34	29	PRD
38	38	39	38	38	37	40	PDC
10	6	8	7	10	13	13	PS
40	41	42	41	40	33	33	UDC
							AdI
	3	3	3	3			PCS
	4	2	2	1	1	1	PSD
		1					AVF
2	1	1	3	1	2	4	Autres
120	120	120	120	120	120	120	Total

T19 Canton d'Argovie

Répartition des mandats

Parti	1973	1977	1981	1985	1989	1993	1997	2001
PRD	41	46	48	52	45	41	40	40
PDC	54	45	50	48	42	37	37	32
PS	46	51	51	44	37	44	48	36
UDC	30	29	34	32	34	36	47	72
AdI	9	11	7	6	6	5	2	
PEV	8	8	10	9	9	8	8	8
PCS								
POCH								
AVF				5	-> PES			
PES					11	7	6	7
Rép.	6	4						
DS	4	6		3	3	3	7	4
UDF							1	
PSL					12	19	4	1
Autres	2			1	1			
Total	200	200	200	200	200	200	200	200

Remarques:

1973: Autres: «Team 67»: 2 mandats
Liste mixte DS/Rép.: 2,2%

1977: Autres: Liste mixte DS/Rép.: 1,6%

1981: Autres: Liste mixte DS/Rép.: 1,3%

1985: Autres: «Alternative Liste für Umweltschutz und Arbeitsplätze»: 1 mandat

1989: Autres: «Junge Liste»: 1 mandat

T19 Canton d'Argovie

Force des partis

Parti	1973	1977	1981	1985	1989	1993	1997	2001
PRD	19,3	21,0	22,4	23,7	20,2	19,7	19,6	19,0
PDC	23,9	23,3	24,6	23,3	20,7	17,8	17,3	15,0
PS	22,2	24,6	24,1	20,5	17,8	19,9	21,7	18,6
UDC	14,5	14,5	16,9	15,9	15,6	17,1	21,9	33,5
AdI	5,3	5,4	3,8	3,6	3,0	2,9	1,4	
PEV	4,8	5,1	5,5	4,4	4,7	4,8	4,3	4,9
PCS								
POCH				0,2				
AVF				4,8	-> PES			
PES					6,5	4,4	3,5	4,0
Rép.	3,0	2,7	0,1					
DS	1,4	1,9	0,9	3,1	3,1	2,6	3,2	1,8
UDF					0,3	0,4	1,3	1,0
PSL					7,6	9,5	4,5	2,0
Autres	5,7	1,5	1,6	0,5	0,6	1,1	1,3	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

T20 Canton de Thurgovie

Répartition des mandats

Parti	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1996	2000
PRD	27	24	26	25	23	23	25	24
PDC	34	32	31	31	27	26	25	27
PS	22	25	27	21	20	23	20	22
UDC	34	39	37	37	33	32	38	42
AdI	1	1	1	2				
PEV	7	7	8	7	6	6	4	5
PES				6	11	10	11	8
Rép.	4	1						
DS	1	1		1				
UDF								1
PSL					10	10	7	1
Autres								
Total	130	130	130	130	130	130	130	130

Remarques:

1988: Autres: Liste mixte PS/PES/Autres: 0,7%

1992: Autres: Liste mixte PS/PES/Autres: 0,9%

T20 Canton de Thurgovie

Force des partis

Parti	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1996	2000
PRD	19,3	17,8	19,0	18,7	16,5	16,9	18,7	19,6
PDC	25,1	24,2	24,1	22,9	20,3	19,4	18,4	19,3
PS	16,5	19,3	20,4	16,2	13,9	15,3	14,9	15,7
UDC	24,4	26,1	25,8	25,2	22,9	21,7	26,1	29,7
AdI	2,3	3,8	3,0	4,1	0,9			
PEV	6,8	6,0	7,1	6,5	5,6	5,5	5,5	5,3
PES				4,5	9,0	8,1	7,5	7,2
Rép.	4,1	2,0						
DS	1,6	1,0	0,6	1,3	0,6	2,3		0,3
UDF								0,9
PSL					8,9	9,8	7,6	2,0
Autres				0,6	1,4	1,1	1,4	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

T21 Canton du Tessin

Répartition des mandats

Parti	1971	1975	1979	1983	1987	1991	1995	1999	2003
PRD	35	35	35	35	33	29	30	29	30
PDC	31	31	30	30	28	27	25	23	24
PS	12	12	12	12	11	9	15	15	16
UDC	3	3	3	3	2	2	1	3	6
PST	2	3	2	2	2		1		1
PSA	6	6	8	8	7	9	-> PS		
PES					2	1	1	2	2
DS Lega						12	16	16	11
Autres	1				5	1	1	2	
Total	90	90	90	90	90	90	90	90	90

Remarques:

1971: Autres: «Unione operaia liberale radicale»: 1 mandat

1987: Autres: «Comunità dei socialisti ticinesi»: 3 mandats
«Partito ecologico liberale»: 1 mandat
«Partito socialista dei lavoratori - Sinistra Alternativa»: 1 mandat

1991: PSA: «Partito socialista unitario» (en 1988, fusion de la «Comunità dei socialisti ticinesi» et du «Partito socialista autonomo»)
Autres: «L'Alternativa»: 1 mandat

1995: Autres: «Polo della libertà»: 1 mandat

1999: Autres: «Partito liberalsocialista ticinese»: 2 mandats

T21 Canton du Tessin

Force des partis

Parti	1971	1975	1979	1983	1987	1991	1995	1999	2003
PRD	39,1	39,0	39,1	38,5	36,5	32,7	32,6	31,8	31,8
PDC	35,0	34,3	33,8	33,5	31,1	29,5	27,7	25,5	25,8
PS	13,1	12,9	12,9	12,6	12,1	9,5	16,0	16,4	17,6
UDC	3,7	2,9	3,2	3,4	2,1	1,6	1,2	2,8	5,8
PST	2,1	2,7	2,6	1,9	1,6		1,2	0,8	0,7
PSA	6,2	6,8	8,4	8,6	7,3	9,8	-> PS		
PES					1,9	1,1	1,2	1,5	2,4
DS		0,9			0,5	0,2			
Lega						12,8	17,9	18,1	11,8
Autres	1,0	0,4		1,4	6,8	2,8	2,2	3,1	4,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

T22 Canton de Vaud

Répartition des mandats

Parti	1974	1978	1982	1986	1990	1994	1998	2002
PRD	70	67	68	70	71	68	54	44
PDC	8	7	5	5	4	2	3	2
PS	53	60	53	52	52	55	46	46
UDC	14	14	15	13	15	17	14	22
PLS	34	37	47	45	42	41	35	31
AdI								
PST	16	11	6	3	4	7	12	12
Sol.								
AVF				1				
PES		4	6	5	12	10	16	21
DS	5			6				
UDF								
Autres								2
Total	200	200	200	200	200	200	180	180

Remarques:

1982: Election tacite dans le Pays d'Enhaut (2 sièges)

1990: Autres: Liste mixte AVF/PES: 0,6%

1998: Réduction du nombre de sièges de 200 à 180 et réforme des arrondissements électoraux.

2002: Autres: Groupement Indépendant: 1 mandat
Pourquoi pas: 1 mandat
Liste mixte PDC/UDC: 1,4%
Liste mixte PST/PES: 3,9%

T22 Canton de Vaud

Forces des partis

Parti	1974	1978	1982	1986	1990	1994	1998	2002
PRD	31,9	30,3	30,7	30,1	31,9	30,7	28,4	23,9
PDC	3,5	4,3	3,2	2,7	2,5	2,2	1,6	2,2
PS	25,8	29,8	27,9	25,0	26,2	28,3	24,2	23,8
UDC	8,7	7,9	7,8	7,8	8,4	7,8	8,9	11,9
PLS	16,0	18,4	21,5	22,3	21,7	20,8	18,9	16,4
AdI					0,3			
PST	7,8	6,4	3,5	2,1	1,9	3,5	5,8	4,5
Sol.							1,0	0,4
AVF				1,5		0,3		
PES	1,3	2,4	4,0	4,0	5,9	5,1	6,0	10,0
DS	3,3			4,3				0,2
UDF								0,5
Autres	1,7	0,5	1,3	0,2	1,2	1,4	5,3	6,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

T23 Canton du Valais

Répartition des mandats

Parti	1973	1977	1981	1985	1989	1993	1997	2001
PRD	26	25	30	32	32	34	34	32
PDC	83	83	80	80	79	75	71	75
PS	10	15	11	12	14	16	21	18
UDC								2
PLS				3	3	5	4	3
AdI								
PES								
UDF								
Autres	11	7	9	3	2			
Total	130	130	130	130	130	130	130	130

Remarques:

1973: Autres:
Mouvement social indépendant: 3 mandats
Mouvement social indépendant et chrétien-social: 2 mandats
Liste radicale-libérale: 2 mandats
Mouvement démocrate du district de Sion: 2 mandats
Mouvement démocrate d'Hérens: 1 mandat
Parti chrétien-social du district de Conthey: 1 mandat
Liste mixte PS/Autres: 1,0%

1977: Autres:
Mouvement social indépendant: 3 mandats
Mouvement démocrate de Sion et d'Hérens: 1 mandat
Mouvement démocratie et progrès: 2 mandats
Parti chrétien-social du district de Conthey: 1 mandat
Liste mixte PS/Autres: 3,4%

1981: Autres:
Mouvement démocrate de Sion et d'Hérens: 3 mandats
Mouvement social indépendant: 3 mandats
Liste indépendante et hors partis: 2 mandats
Parti chrétien-social du district de Conthey: 1 mandat
Liste mixte PS/Autres: 3,2%

1985: Autres:
Mouvement démocrate de Sion et d'Hérens: 2 mandats
Parti chrétien-social du district de Conthey: 1 mandat

1989: Autres:
Mouvement démocrate d'Hérens: 1 mandat
Parti chrétien-social du district de Conthey: 1 mandat

2001: Autres:
Liste mixte PRD/PLS: 3,1%
Liste mixte PRD/PLS: 1,2%
Liste mixte PS/PES: 1,4%

T23 Canton du Valais

Force des partis

Parti	1973	1977	1981	1985	1989	1993	1997	2001
PRD	19,3	19,3	23,8	25,0	23,8	24,0	24,8	20,3
PDC	59,8	60,2	57,2	57,8	58,3	55,8	53,6	54,1
PS	11,1	11,7	10,7	10,3	12,8	14,2	17,0	13,5
UDC								4,6
PLS				3,0	2,8	6,1	4,5	1,2
AdI	0,2							
PES					0,4			
UDF								0,2
Autres	9,6	8,8	8,3	3,9	1,9			6,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

T24 Canton de Neuchâtel

Répartition des mandats

Parti	1973	1977	1981	1985	1989	1993	1997	2001
PRD	35	30	29	31	25	29	24	25
PDC								
PS	41	41	46	42	45	39	41	39
PLS	26	27	33	38	34	38	38	35
AdI		4	3					
PST	6	6	4	4	4	4	6	7
Sol.							1	2
PES					6	5	5	7
UDF								
Autres	7	7			1			
Total	115	115	115	115	115	115	115	115

Remarques:

1973: Autres: Parti progressiste national: 7 mandats

1977: Autres: Parti progressiste national: 7 mandats

1989: Autres: Liste libre: 1 mandat

T24 Canton de Neuchâtel

Force des partis

Parti	1973	1977	1981	1985	1989	1993	1997	2001
PRD	29,1	25,1	25,1	25,3	22,3	25,2	21,2	21,9
PDC							0,6	
PS	33,5	34,5	37,6	32,4	37,0	31,2	33,0	31,6
PLS	21,4	22,4	27,3	30,6	29,4	33,4	33,0	29,9
Adl		3,3	3,8	2,3	1,6			
PST	7,4	8,3	5,3	3,9	4,3	4,0	5,8	6,7
Sol.							1,4	2,1
PES				4,7	4,7	5,4	4,6	7,5
UDF						0,9		0,3
Autres	8,6	6,5	0,9	0,9	0,7		0,5	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

T25 Canton de Genève

Répartition des mandats

Parti	1973	1977	1981	1985	1989	1993	1997	2001
PRD	22	17	19	15	13	15	14	12
PDC	17	15	13	13	14	14	12	12
PS	18	24	26	18	21	15	22	19
UDC								10
PLS	16	20	25	19	22	27	23	23
AdI								
PST	17	16	10	8	8	21	19	13
PES				8	13	8	10	11
DS								
Rép.	10	8	7	19	9			
PSL								
Autres								
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Remarque:

Rép.: Vigilance

T25 Canton de Genève

Force des partis

Parti	1973	1977	1981	1985	1989	1993	1997	2001
PRD	20,0	15,7	18,1	14,3	11,8	13,4	13,3	11,2
PDC	15,8	13,5	13,2	12,7	12,7	12,6	11,2	11,7
PS	17,4	22,7	25,4	16,8	19,0	13,8	20,6	17,8
UDC					1,6	2,3		10,4
PLS	14,8	18,2	23,9	19,0	20,0	24,7	21,4	22,3
AdI	4,4							
PST	16,4	14,6	10,4	8,2	8,0	19,0	17,3	13,0
PES				8,2	12,3	7,9	9,3	11,2
DS							2,5	
Rép.	9,3	8,0	7,7	19,0	8,2			
PSL					6,3			
Autres	2,1	7,4	1,4	1,9		6,4	4,5	2,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

T26 Canton du Jura

Répartition des mandats

Parti	1978	1982	1986	1990	1994	1998	2002
PRD	14	16	16	15	15	14	12
PDC	21	20	22	21	22	19	20
PS	11	11	11	12	12	15	15
UDC	1	1	1	1	1	1	2
PCS	8	8	8	8	8	8	8
PST	2	1	1			1	1
AVF		1	1	3	2	2	2
PES							
Autres	3	2					
Total	60	60	60	60	60	60	60

Remarques:

1978:	Autres:	Parti radical réformiste: 3 mandats
1982:	Autres:	Entente libérale-radicale réformiste: 2 mandats
1998:	Autres:	Liste mixte AVF/PES: 4,7%
2002:	Autres:	Liste mixte PST/AVF: 4,8%

T26 Canton du Jura

Force des partis

Parti	1978	1982	1986	1990	1994	1998	2002
PRD	23,7	26,3	29,1	25,9	25,9	23,6	20,8
PDC	32,6	31,8	34,0	34,1	33,8	31,7	31,3
PS	18,1	18,2	18,7	19,4	19,9	22,0	23,9
UDC	2,8	2,3	1,8	1,9	2,0	2,3	5,2
PCS	13,8	12,3	12,0	12,5	13,1	13,6	13,6
PST	3,3	2,6	2,1	1,2		2,1	
AVF		1,7	2,4	4,6	4,1		
PES					1,2		
Autres	5,8	4,7		0,4		4,7	5,2
Total	100	100	100	100	100	100	100

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion	*N° à composer*	*Moyen de diffusion*	*N° à composer*
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch	Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette)	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch		
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch	Banque de données (accessible en ligne)	032 713 60 86 www.statweb.admin.ch

La **Liste des publications** mise à jour régulièrement, donne davantage de détails sur les divers moyens de diffusion. Elle se trouve sur internet à l'adresse www.statistique.admin.ch >>Actualités>>Nouvelles publications.

Politique

Armingeon Klaus: Le système de partis de la Suisse en comparaison internationale. Une étude à l'appui des résultats des élections au Conseil national 1971–1999. Edité par l'OFS, Neuchâtel 2003, numéro de comande 587-9900.

Elections au Conseil national de 1999. Aperçu et analyse. Neuchâtel 2002, numéro de commande 016-9904.

Les femmes et les élections au Conseil national de 1999. Evolution depuis 1971. Neuchâtel 2000, numéro de commande 016-9902.

Les élections au Conseil national de 1999. L'évolution du paysage politique depuis 1971. Neuchâtel 1999, numéro de commande 016-9901.

Les élections au Conseil national de 1999: Les «mandats assurés» et les «mandats restants» des partis lors des élections au Conseil national de 1995 et l'évolution du paysage politique dans les élections parlementaires cantonales (1996–1999). Actualités OFS, Neuchâtel 1999.

Burger Rudolf: Konzepte zur Analyse der Panaschierstatistik. Eine Studie mit Daten der Nationalratswahlen 1999. Edité par l'OFS, Neuchâtel 2001, numéro de commande 016-9903.

La difficile conquête du mandat de députée. Les femmes et les élections au Conseil national de 1971 à 1991. Avec, en complément: 1) Les femmes dans les parlements cantonaux (1961–1994), 2) Etude de quelques déterminants de la représentation des femmes dans les assemblées législatives suisses de Thanh-Huyen Ballmer-Cao/ John Bendix. Berne 1994, numéro de commande 016-9103.

La représentation des femmes dans les exécutifs communaux en 2001. Neuchâtel 2001, numéro de commande 221-0100.

Les votations populaires fédérales en 1999. Neuchâtel 2001, numéro de commande 200-9900.

Les votations populaires fédérales en 1998. Neuchâtel 2000, numéro de commande 200-9800.

Les élections cantonales ont été longtemps dans l'ombre des élections au Conseil national et elles servaient au plus à mesurer la situation politique avant le déroulement de ces dernières. Mais les élections dans les parlements cantonaux, où près de 3000 sièges au total sont attribués, permettent de définir le climat politique de manière bien plus différenciée que les élections au Conseil national, qui mettent en jeu uniquement 200 sièges.

Or, comment les élections cantonales évoluent-elles par rapport aux élections à l'échelle fédérale? La présente étude analyse les résultats des deux types d'élections au cours des trente dernières années sur la base des plus récentes connaissances en sciences politiques. Elle procède en comparant la fragmentation, la volatilité, le positionnement et la polarisation des systèmes de partis et en déterminant les gagnants et les perdants aux élections. Des types de systèmes cantonaux de partis sont ensuite définis sur la base des rapports de force établis lors des élections cantonales.

Cette étude comporte une annexe présentant tous les résultats des élections cantonales depuis 1971 (répartition des mandats et parts des suffrages), qui sont ainsi rendus accessibles au public intéressé.

N° de commande: 590-0300
Commandes: 032 713 60 60 Fax: 032 713 60 61 E-Mail: order@bfs.admin.ch
Prix: Fr. 8.–
ISBN 3-303-17027-4